

**Faculté des sciences économiques,
sociales, politiques et de communication**

Comment le bashing policier affecte-t-il l'identification au travail des policiers ?

**Les réactions face au bashing policier comme
menace identitaire**

Auteur : GILBERT Basile
Promotrice : LEONARD Evelyne
Lecteur·rices :
Année académique 2022-2023
Master en gestion des ressources humaines

Je tiens en premier lieu à remercier Madame Léonard qui, en tant que promotrice de ce mémoire, m'a accompagné dans la rédaction de celui-ci. Madame Léonard m'a guidé, encouragé et fourni de précieux conseils et tout ça avec une disponibilité sans faille que j'ai énormément apprécié.

Ensuite, j'aimerais remercier Madame Collin qui, en tant que Maitre de stage, m'a fait confiance et a accepté de m'intégrer à l'équipe de la Team People Support (service Ressources Humaines) de la Zone de Police de Nivelles-Genappe, ce qui m'a permis de me rapprocher du monde policier que je souhaitais étudier. En plus de son accompagnement lors de mon stage de fin d'étude, Madame Collin a su se positionner comme une partenaire dans la réalisation de mon mémoire en m'aiguillant, en me fournissant des ressources et en m'aidant à récolter des volontaires pour réaliser ce travail.

J'aimerais évidemment remercier les policiers qui ont accepté de répondre à mes questions dans le cadre de cette étude. Ils ont fait preuve d'une grande sympathie, d'une grande disponibilité et leurs réponses ont été un réel apport dans la réalisation de ce travail. J'espère que ce travail pourra mettre en lumière le bashing policier qu'ils subissent.

Finalement, je souhaiterais également remercier mes proches et ma famille pour leur soutien, leurs encouragements et leurs conseils. Je les remercie tout particulièrement d'avoir pris le temps de relayer mes messages auprès de leurs contacts lorsque je cherchais des répondants pour ce travail.

Table des matières

1.	Introduction	1
1.1.	Éléments de contexte	3
2.	Cadre théorique.....	5
2.1.	La police et le travail policier	6
2.1.1.	La police	6
2.1.2.	Le travail policier	6
2.2.	Violences policières et violences contre les policiers	8
2.3.	Le rôle des médias dans la perception de la police.....	9
2.4.	La période covid comme amplificateur des tensions.....	11
2.5.	Utilisation de <i>bodycams</i> et pouvoir discrétionnaire.....	12
2.5.1.	L'utilisation de <i>bodycams</i>	12
2.5.2.	Le pouvoir discrétionnaire du policier	14
2.6.	Rôle identitaire du travail.....	16
2.6.1.	Identification au travail	16
2.6.2.	Les menaces identitaires.....	18
2.6.3.	L'identification et le modèle « <i>job demands-resources</i> »	21
2.6.4.	La sous-culture policière	22
2.6.5.	La reconnaissance au travail	22
2.7.	Modèle d'analyse.....	23
3.	Partie empirique	25
3.1.	Méthodologie.....	25
3.2.	Résultats	30
3.2.1.	Violences envers les policiers	30
3.2.2.	L'image de la police auprès des citoyens.....	31
3.2.3.	Les relations entre la police et les citoyens	34
3.2.4.	Les critiques de la police	36
3.2.5.	L'importance de l'identité professionnelle du policier	37

3.2.6. Les réactions face au bashing.....	40
3.2.7. Les stratégies mises en place face au bashing policier.....	44
3.3. Analyse des résultats	47
3.3.1. Comment le bashing policier constitue-t-il une menace identitaire ?	47
3.3.2. Quelles stratégies identitaires sont utilisées par les policiers ?	49
3.3.3. Quelles conséquences pour le travailleur et l'organisation ?	52
4. Conclusion.....	54
5. Bibliographie.....	56
6. Annexes	62
6.1. Guide d'entretien.....	62

1. Introduction

Au cours de ces dernières années, le métier de policier s'est retrouvé au cœur de nombreuses controverses. Parmi celles-ci, nous pouvons citer le scandale de la mort de Georges Floyd le 25 mai 2020, évènement ayant eu lieu outre-Atlantique mais ayant eu un impact mondial. Ou encore plus proche de nous, en France, l'affaire « Adama Traore » en 2016 ou l'affaire « Théo » en 2017, mais aussi les violences policières reportées face aux manifestants « gilets jaunes » à partir de 2018. Encore très récemment la France a été traversée par la polémique autour de la mort de Nahel, 17 ans, qui a divisé l'opinion publique autour du bien-fondé de l'action policière. Cette controverse a d'ailleurs déclenché des émeutes auxquelles la police a été mêlée. En effet une attention croissante a été portée aux phénomènes de violences policières et leur médiatisation importante a entraîné une vague d'indignation populaire.

La Belgique et la police belge ont ressenti les effets de ces polémiques et ne sont pas en reste avec notamment l'accusation de violences policières à l'encontre d'une famille waterlootoise lors d'un contrôle Covid en décembre 2020. Mais également, à l'inverse, un mois plutôt, le 15 Novembre 2020, c'est la police qui subit des violences de la part de citoyens. En effet, une vidéo d'un contrôle Covid à Ixelles qui a dérapé circule sur les réseaux sociaux. Sur cette vidéo, on y voit des policiers pris à partie par un groupe, ils sont agressés et frappés de manière répétée (Smeets & Tange, 2021). Trois policiers ont été blessés et mis en incapacité de travail suite à cet incident. Un climat de tension semble émerger entre les citoyens et la police, avec de part et d'autres des violences dirigées envers le groupe opposé.

Toujours en 2020, le syndicat policier SNPS (Syndicat national du personnel de police et de sécurité) dénonce une dégradation des relations entre la police et certaines populations, des violences subies par les policiers et une atmosphère de « police bashing » qui est un mouvement visant à discréditer et dénigrer systématiquement l'institution policière. Également selon ce syndicat, il y aurait un accroissement global de la violence dans notre société, aussi bien sur les réseaux sociaux que dans les interactions des citoyens. La police serait donc un « bouc émissaire » que l'on pointerait du doigt comme responsable (Smeets & Tange, 2021).

Le syndicat SLFP Police confirme ce sentiment en affirmant que « le "citoyen lambda" développe lui aussi une agressivité de plus en plus marquée à l'encontre des policiers, dès lors qu'il pense que cette violence n'est pas sanctionnée » (SLFP Police, 2010, p.1). Il affirme également que les formes de violence envers les policiers sont de plus en plus extrêmes (SLFP Police, 2010). Ce même syndicat dénoncera, plus tard, la charge de travail des policiers entre la période des attentats en 2015, la période covid à partir de 2020 et actuellement un climat de « police bashing ». La situation serait compliquée, à la fois mentalement et physiquement (Smeets & Tange, 2021).

On dégage comme point commun entre ces évènements une forte diffusion médiatique, à la télévision, ou sur les réseaux sociaux. Bien souvent cela induit une mobilisation citoyenne à

travers des manifestations, dérapant parfois en émeutes, mais aussi des marches ou la création de collectifs, etc. On peut donc supposer que les médias et les réseaux sociaux peuvent avoir un rôle à jouer dans ce climat de tension.

Ces incidents ont pour conséquence une remise en question de la fonction de policier par les citoyens. Certains policiers seraient décrits comme avides de violence et éprouvant une jouissance lors de l'usage de celle-ci, cette violence serait exacerbée par le laxisme et le laisser-faire de leurs supérieurs (Lordon, 2020). Dès lors, suite à de telles polémiques, ces doutes, ces accusations graves et cette mobilisation citoyenne à l'encontre des policiers, il me semble opportun d'en étudier les répercussions sur le métier de policier. En effet, le métier de policier est un métier atypique, aussi bien par les missions qui leur sont attribuées que par les horaires de travail. On peut donc supposer que le métier de policier, de par sa singularité et la vocation qui semble mouvoir les policiers, est une profession au sein de laquelle l'identification professionnelle est élevée. Le contexte de *bashing* policier dans lequel les policiers semblent devoir évoluer pourrait donc affecter leur identité professionnelle. Dans ce travail, nous allons donc voir si le *bashing* policier peut constituer une menace à l'identité professionnelle développée par les policiers et dans l'affirmative, quelles sont les réactions des policiers face à cela. Ceci nous amène à notre question de recherche : Comment le *bashing* policier affecte-t-il l'identification au travail des policiers ?

En premier lieu, pour clore cette introduction, quelques éléments de contexte propres à la police belge seront explicités. Le cadre théorique sera ensuite développé, à travers celui-ci la police et le travail policier seront détaillés afin de préciser ce qui caractérise ceux-ci. Ensuite, les éléments qui pourraient être constitutifs d'un contexte de *bashing* policier seront présentés, à savoir la police et les violences, le rôle des médias et des réseaux sociaux dans la perception de la police, la période Covid et l'utilisation des *bodycams*. Finalement, la partie théorique sera clôturée par la démonstration du rôle identitaire du travail et notamment l'explication des menaces identitaires qui peuvent toucher un individu qui s'identifie professionnellement ainsi que par le modèle d'analyse qui visera à expliquer la question de recherche qui dirige ce travail. La partie empirique de ce travail sera ensuite abordée avec l'explication de la méthodologie qui s'inscrit dans une démarche déductive au moyen d'une collecte de données qualitatives réalisée sur base d'entretiens semi-directifs. Onze entretiens ont été menés dans le cadre de ce travail, auprès de policiers belges, de grades, d'anciennetés et de fonctions variés, évoluant dans des Zones de Police du Brabant Wallon et de Bruxelles ainsi qu'un policier de la Police Fédérale. Les résultats seront par la suite mis en évidence dans le but de déterminer si le contexte de *bashing* policier est ressenti par les policiers interrogés et dans l'affirmative, comment est-ce qu'il se manifeste dans le cadre de leur travail. Finalement, l'analyse des résultats permettra quant à elle de déterminer quelles réactions les policiers adoptent-ils face à ce contexte de *bashing* policier qu'ils pourraient ressentir et permettre de répondre à notre question de recherche sur les effets de celui-ci sur l'identification professionnelle.

1.1. Éléments de contexte

Afin de comprendre tous les concepts et termes relatifs à la police belge mobilisés dans ce travail, il me semble important d'expliquer certains éléments de contexte.

Tout d'abord, il faut savoir que la police belge est structurée sur deux niveaux : « Le niveau fédéral de police est constitué de la Police Fédérale et le niveau local est composé de corps de Police Locale agissant chacun dans sa circonscription dénommée “ zone de police”. Ces deux niveaux sont autonomes mais travaillent en étroite collaboration et sont complémentaires. Il n'existe aucun lien hiérarchique entre eux. » (Police Fédérale, n.d. a). Les missions des Zones de Police Locale sont les suivantes :

toutes les missions de police de base, tant de police judiciaire que de police administrative, sur le territoire de la zone de police. Elle assure ainsi les sept tâches de base : travail de quartier, accueil, intervention, assistance policière aux victimes, recherche locale, maintien de l'ordre et sécurité routière (Police Fédérale, n.d. a).

La police fédérale assure notamment un appui aux zones de police locale.

Dans le but de permettre à tous de comprendre les différents rôles des policiers interrogés dans le cadre de cette étude, nous allons passer en revue les services auxquels ceux-ci appartiennent. Tout d'abord, le service intervention « consiste à apporter une réponse, dans un délai approprié, à tout appel qui requiert une intervention policière sur place. Il consiste notamment à garantir l'exécution des interventions urgentes et la surveillance générale de la zone de police. La catégorie d'intervention s'étend du simple accident de roulage, aux vols, vandalismes, troubles de l'ordre public, disparitions, scènes de coups, ... » (Police Locale Germinalt, n.d.). Le service proximité est principalement composé d'agents de quartiers dont les missions sont les suivantes :

L'agent de quartier a pour mission de parcourir l'ensemble des rues de son quartier afin de déceler les problèmes (les éviter) et les attentes de la population. Il est le lien entre le citoyen et les autorités de la Ville ou les autorités judiciaires. Sa fonction exige donc une connaissance approfondie des individus et des situations de la circonscription dont il a la charge (Police de Nivelles-Genappe, 2021).

Le service accueil est défini comme ceci : « L'accueil au citoyen (...) c'est la première chose que voit le citoyen lorsqu'il se rend dans son commissariat » (Police de Nivelles-Genappe, 2022) et c'est également le service qui se chargera de prendre les plaintes des citoyens ainsi que de surveiller les détenus. Le chef de corps d'une zone de police est quant à lui :

la personne qui dirige la zone de police, sous l'autorité du collège de police et en tenant compte des priorités données par les bourgmestres (autorités de police administrative), le procureur du Roi (autorité de police judiciaire) et les ministres de l'Intérieur et de la Justice (autorités fédérales). Il assure le fonctionnement quotidien de la zone de police

sur base de ces priorités. Pour ce faire, il organise la zone et désigne le personnel qui contribue à atteindre les objectifs de l'organisation (Police de Nivelles-Genappe, 2020).

En ce qui concerne les grades dans la police belge, ceux-ci sont répartis en quatre groupes, dans l'ordre croissant : le cadre agent avec l'agent de police, le cadre de base avec l'inspecteur de police, le cadre moyen avec l'inspecteur principal de police ainsi que le cadre officier avec le commissaire de police et le commissaire divisionnaire de police (Police Locale des Collines, n. d.). Lorsque le policier comptabilise une ancienneté de grade de 13 années ou plus, le grade est précédé de la mention « premier » (Police Fédérale, n.d. b).

2. Cadre théorique

Dans cette partie, je vais vous présenter un état des lieux de la littérature sur les thèmes liés à la question de recherche. J'aborderai donc les sujets de la police, du bashing policier et de l'identification au travail de policier.

Dans un premier temps, je vais définir ce qu'est la police et ce qui caractérise le travail policier. Ensuite, je passerai en revue les éléments qui pourraient être constitutifs d'un contexte de bashing policier en commençant par définir la notion de violences policières et j'aborderai le phénomène inverse qui est la violence à l'encontre des policiers. Puis, je mettrai en lumière le rôle des médias dans la perception de légitimité de la police. Je traiterai également de la période Covid qui semble avoir amplifié les difficultés déjà présentes dans la relation entre la police et certains citoyens. Enfin, je parlerai d'une solution récente ayant pour ambition de rendre les actions des policiers plus transparentes et d'apaiser les tensions entre policiers et citoyens : les *bodycams*. J'aborderai une des grandes conséquences potentielles de cet outil, qui est la baisse du pouvoir discrétionnaire du policier. Cet ensemble de chapitres permettra de se faire une idée de l'ampleur du bashing policier, de ses sources et de ses conséquences.

Finalement, le métier de policier étant atypique et souvent pratiqué sur base d'une vocation, je m'attarderai sur le rôle identitaire du travail pour le policier, celui-ci peut se manifester de différentes manières et à différents niveaux. La notion de menaces identitaires sera également développée, celle-ci est centrale dans ce travail ainsi que les stratégies identitaires mises en place en réaction à celles-ci.

2.1. La police et le travail policier

2.1.1. La police

En tout premier lieu, il est important de commencer par définir ce qu'est la police. La police, selon la définition de Weber, est caractérisée par la détention du monopole de la violence physique légitime (Monjardet, 1996). Cependant, cette définition est toujours source de divergences, étant donné que la légitimité du monopole de la violence dépend simplement du fait qu'elle est acceptée implicitement par la majorité des personnes. Cette reconnaissance n'est donc jamais fixée, elle peut être la victime de contestations, de remises en question (Colliot-Thélène, 2021). Cette légitimité qui lui est accordée repose sur deux paramètres : la nature de la situation et la proportionnalité de la réaction policière. La force qu'ils peuvent utiliser doit donc être défensive, c'est-à-dire en réaction à une menace ou une violence particulière (Jobard, 2010).

Monjardet (1996) conteste l'importance à accorder au monopole de la violence légitime par la police en soulignant que ce n'est pas son moyen d'action le plus significatif et en ajoutant que d'autres fonctions détiennent également ce monopole sous certaines circonstances. D'ailleurs, plus importante et significative que la détention de la violence légitime, la menace de la force est généralement suffisante dans les interventions policières. Certains policiers qui ne sont pas dans des postes de première ligne ne font également plus aucun usage de la force dans le cadre professionnel. Sur cette base, Monjardet (1996) stipule qu'il serait réducteur de définir la police uniquement par le monopole de la violence légitime.

La police c'est à la fois un instrument de pouvoir recevant des ordres, un service public susceptible d'être requis par chacun ainsi qu'une profession. La police est donc multidimensionnelle, on ne peut pas affirmer qu'il existe une bonne police qui protège et une mauvaise police qui sanctionne car c'est tout simplement la même dans les deux cas de figure (Monjardet, 1996).

Bittner (1990, cité dans Monjardet, 1996, p. 15) définit le rôle de la police comme : « traiter toutes sortes de problèmes humains lorsque, et dans la mesure où, leur solution nécessite, ou peut nécessiter l'usage de la force, à l'endroit et au moment où ils surgissent ».

2.1.2. Le travail policier

Le travail policier est également caractérisé par le fait que les agents effectuent régulièrement leurs missions au sein de l'espace public, leurs interventions peuvent être observées par tout citoyen. De plus, le port de l'uniforme par les policiers de première ligne implique qu'ils sont visibles et identifiables par tous, en tout temps. Cela a donc pour conséquence que les policiers peuvent être constamment surveillés par quiconque (Huberson, 1988). Ils peuvent également se retrouver photographiés ou filmés par n'importe qui. Ces enregistrements pris dans l'exercice de leurs fonctions, parfois à leur insu, depuis les smartphones de passants ou les regards et

éventuels attroupements créés lors d'interventions peuvent être considérés, dans un contexte de *bashing* policier et de remise en cause de la légitimité de la police, comme une forme de contrôle omniprésent des policiers. Or, l'effet *Hawthorne* (ou effet observateur) suggère que lorsqu'un travailleur a conscience qu'il est observé, il aura tendance à modifier son comportement par rapport au comportement qu'il aurait normalement adopté (Oswald, Sherratt & Smith, 2014).

Le métier de policier peut également engendrer des effets négatifs sur l'individu qui le pratique. En effet, les policiers, dans le cadre de leur travail, sont exposés à un stress unique dont les conséquences peuvent être le burnout, le cynisme, l'aliénation, l'insatisfaction au travail ou dans des mesures plus extrêmes, le divorce ou le suicide (Schaible, 2018).

2.2. Violences policières et violences contre les policiers

Lorsqu'on parle de violences policières, on parle de l'usage illégitime de la violence physique par un policier. L'opinion publique joue dès lors un rôle clé dans la perception de ces violences, car c'est à travers elle que les citoyens et la société vont pouvoir juger si la force a été employée de manière satisfaisante, appropriée et juste (Jobard, 2010).

Monjardet (1996) estime que la force publique peut être détournée selon deux motifs. Le premier est le détournement partisan, par l'autorité politique et le second est le détournement corporatif, par le groupe professionnel, la police. Dans le cas du bashing policier, les personnes le dénonçant, déplorent plutôt un détournement corporatif.

Dans un contexte de bashing policier, des violences policières sont effectivement dénoncées mais le phénomène inverse, de la violence contre les policiers, est aussi signalé. C'est la raison pour laquelle le syndicat SLFP Police a mené une enquête en 2020 concernant les violences contre les policiers et ce auprès de 4000 policiers belges. Parmi eux, 38,8% ont affirmé avoir été victimes de violences physiques au cours des douze derniers mois. Le profil type de la victime de ces violences est un inspecteur entre 25 et 35 ans, faisant partie de services de première ligne. Durant la journée, ils seraient plutôt victimes de menaces, insultes ou intimidations tandis que le soir ils seraient plutôt la proie de violences physiques. L'agresseur type est quant à lui plutôt un homme entre 19 et 30 ans, sous l'influence d'alcool et/ou de drogues. Une arme serait utilisée dans 25% des agressions (SLFP Police, 2020 a).

Selon cette étude, seul un policier agressé sur deux dépose un rapport officiel pour agression physique. Les raisons évoquées sont la croyance que le dossier restera sans suite à cause d'une inégalité de traitement des policiers (33% des plaintes des policiers sont classées sans suite contre 13% pour celles des citoyens), le fait de ne pas considérer l'incident comme suffisamment grave, ou encore la crainte d'être mal perçu par la hiérarchie (SLFP Police, 2020 a ; Smeets et Tange, 2021).

L'étude s'intéresse ensuite à la charge psychosociale qui peut découler d'un tel incident. Dans près de la moitié des cas, le policier agressé va se sentir tendu et/ou stressé, dans 38% des cas cela va affecter son rapport au travail, dans le sens où il va y prendre moins de plaisir et finalement dans une plus petite proportion (12%), le policier aura pour volonté de changer d'emploi (SLFP police, 2020 a).

2.3. Le rôle des médias dans la perception de la police

Un des éléments pouvant influencer l'opinion publique sur la police est bien évidemment les médias, que ce soient les chaînes de télévision, la presse écrite ou encore les commentaires ou partages sur les réseaux sociaux. En effet, « les médias occupent une place centrale dans la construction des représentations sociales et la mobilisation de l'attention publique, notamment sur les groupes professionnels » (Le Saulnier, 2012, p.20).

Plusieurs chercheurs se sont appuyés sur la théorie de la culture pour établir un lien entre la consommation de médias et la perception de la police. La théorie de la culture considère que plus la consommation de médias de masse est élevée, plus le consommateur va adopter la vision du monde décrite par les médias auxquels il est exposé (Graziano & Gauthier, 2018). L'hypothèse basée sur cette théorie est que l'exposition à des médias prônant une image négative de la police aura pour effet que le consommateur aura une image plus négative de la police. D'autant plus que le citoyen lambda n'a que peu d'expériences avec la police, il va donc se baser sur les informations qu'il collecte via les médias pour se forger une image de la police (Graziano & Gauthier, 2018 ; Intravia, Wolff & Piquero, 2017). En particulier, les controverses concernant l'usage de la force par la police recevant une grande diffusion médiatique vont influencer l'image de la police mais aussi l'idée de la fréquence à laquelle la police utilise la force (Graziano & Gauthier, 2018).

Il est également intéressant d'observer le rôle de la fiction, notamment les séries ou films policiers, dans l'image que le citoyen peut se faire de la police. Toujours selon le constat que le citoyen lambda n'a que peu d'interactions avec la police, celle-ci peut être utilisée comme une référence pour évaluer le monde et ce qu'il pourrait être. Cependant, la fiction a tendance à semer la confusion dans l'esprit du spectateur, en affichant des comportements loin de la réalité du monde policier et pouvant être jugés absurdes par les concernés. La fiction aurait également tendance à dévaloriser le travail policier en montrant de la corruption, des policiers brutaux, déviants, faisant comme bon leur semble... (Le Saulnier, 2012).

La perception de la police va donc se faire sur base de deux éléments, la légitimité et la justice procédurale. La légitimité correspond à « la mesure dans laquelle la police a le droit moral d'exercer son autorité » (Graziano & Gauthier, 2018, p. 2). La perception d'une police légitime par la population est un des facteurs clés de son efficacité et de la confiance des citoyens dans l'institution. Elle influencera aussi la propension des citoyens à se conformer à l'autorité policière. La justice procédurale est quant à elle la perception que la décision a été prise sur base objective et qu'elle est motivée par l'intention d'améliorer le bien-être sociétal (Graziano & Gauthier, 2018).

Dans leur étude de 2018, Graziano & Gauthier concluent que ce n'est pas la quantité de médias consommée qui est liée à la perception de légitimité de la police mais plutôt une plus grande sensibilité à la couverture médiatique négative qui y est liée. Ce qui confirme donc la théorie

de la culture. Le plus grand déterminant de la baisse de légitimité de la police serait avant tout, les expériences vécues avec la police où l'injustice procédurale aurait été ressentie.

Concernant les personnes ayant déjà vécu des expériences négatives avec la police, ceux-ci seront plus sensibles aux médias propageant une image négative de la police car ils l'associeraient à leur propre expérience vécue (Graziano & Gauthier, 2018).

De plus, la consommation des médias sur internet a également changé la façon de consommer les informations médiatiques. Internet est rempli de sources diverses et alternatives, permettant d'accéder à des éléments sans filtre. Les individus subissent donc un biais idéologique dans la sélection de leurs sources d'information, ils choisissent de s'intéresser aux sources décrivant la police selon la conception qu'ils en ont (Graziano & Gauthier, 2018 ; Intravia et al., 2017).

Finalement, Intravia et al. (2017) suggèrent que les personnes regardant les chaînes TV d'info ont plus tendance à croire que les débordements policiers ont lieu régulièrement. Ils ont également trouvé que la lecture de sites d'actualités en ligne est liée à une perception de légitimité plus faible de la police. Étonnamment, l'utilisation régulière de réseaux sociaux aurait pour conséquence une meilleure perception de légitimité de la police.

2.4. La période covid comme amplificateur des tensions

Il est assez probable que la période covid ait pu renforcer le climat de tension entre certains citoyens et les policiers. En effet, lors de ces temps de pandémie, le rôle du policier a dû évoluer en conséquence et le policier a régulièrement dû contrôler, réprimander des actes au nom du respect des mesures sanitaires. Pour certains citoyens, cela était égal à les priver de leur liberté de façon injuste et arbitraire alors que le policier avait pour ordre de faire appliquer les réglementations, avec lesquelles il n'était pas forcément pour autant d'accord.

Lors de cette période de pandémie, la police a dû continuer à assurer ses missions habituelles dans un contexte tendu et incertain. Mais elle a également dû endosser des rôles inédits en s'assurant que les nouvelles lois et nouveaux règlements en lien avec la crise sanitaire soient respectés par tous. Ces lois émanaient des gouvernants qui suivaient les conseils des épidémiologistes, et étaient mises en vigueur au moyen de pouvoirs spéciaux qui augmentaient le pouvoir du gouvernement. Cependant de telles mesures peuvent remettre en cause la légitimité de la police et l'efficacité de ces mesures dépend de la confiance que les citoyens ont en la légitimité de la police. D'ailleurs, les personnes qui avaient déjà une relation compliquée avec la police auraient plus de mal à se conformer aux nouvelles régulation mise en place pour le covid (Jones, 2020).

Il est également important de souligner que les policiers ont dû faire respecter des mesures covid avec lesquelles ils pouvaient se trouver en désaccord total. Cela a pu déclencher une remise en question quant au sens de leurs actions qui pouvait ne pas être en accord avec leur volonté d'appliquer des règlements justes et légitimes. Pour certains cela a pu engendrer une dissonance entre leurs actions et leurs convictions, ayant également pour conséquence du stress (Frenkel et al., 2021).

Les conséquences sociétales de la pandémie sont de la colère, des troubles civils et des interactions violentes avec la police (Jones, 2020). On peut noter la mobilisation de nombreuses personnes dans les grandes villes et capitales comme Bruxelles, qui ont manifesté contre les mesures covid jugées liberticides ou économiquement contraignantes. Les policiers ont donc également dû être mobilisés pour contenir ces protestations qui ont parfois débordé (Stogner, Miller & McLean, 2020). C'est d'ailleurs également lors de cette période que le scandale de la mort de Georges Floyd a éclaté, donnant lieu à des controverses vis-à-vis de la police et également encore plus de mobilisation dans les rues des grandes villes (Stogner et al., 2020).

Selon Stogner et al. (2020), un tel contexte de stress continu et de faible contrôle sur la situation aurait pu provoquer des abus policiers plus facilement, les policiers se sentant énervés et voulant se protéger.

2.5. Utilisation de *bodycams* et pouvoir discrétionnaire

2.5.1. L'utilisation de *bodycams*

Une solution relativement récente a été introduite dans de nombreuses Zones de Police Locale, afin d'affirmer la légitimité de la police. Cette solution est l'équipement et l'usage de plus en plus fréquent de *bodycams*. En effet, de plus en plus de policiers sont à présent équipés de *bodycams* ou en français, caméra piéton. Ce sont des petites caméras placées sur le corps du policier en intervention afin d'enregistrer les interactions avec le public (police locale Uccle/W-B/ Auderghem, n.d.). Cela permettrait de jouer à armes égales contre des citoyens qui n'hésitent plus à capturer avec leurs smartphones des images et des vidéos des interventions policières, pour ensuite les diffuser sur les réseaux sociaux.

Les syndicats étaient dans un premier temps réticents quant à l'utilisation d'un tel équipement, les inquiétudes concernaient notamment un cadre juridique insuffisant, l'enregistrement de conversations privées mais aussi que ces caméras puissent être utilisées comme outil de contrôle. Mais finalement, selon les syndicats, cela permet de jouer à armes égales aussi bien dans le cadre d'incidents que sur le terrain médiatique (SLFP Police, 2020 b ; Smeets & Tange, 2021).

Les objectifs des *bodycams* seraient donc de minimiser l'usage de la force lors d'interventions policières, de réduire les plaintes des citoyens, d'augmenter la responsabilité et la légitimité des policiers ainsi que de réduire la violence à l'encontre des policiers (Ariel, 2016 ; Police Locale Uccle/W-B/ Auderghem, n.d.).

Selon Wain et Ariel (2014) surveiller/tracer la police permettrait de rendre celle-ci plus performante, ainsi que de responsabiliser d'avantage le policier. Ariel (2016) se concentrera plus précisément sur l'usage des *bodycams* dans la police, il ajoutera que ce moyen de contrôle serait vu par le grand public comme gage de meilleur comportement, de plus de responsabilité et de légitimité.

Un point important qu'Ariel (2016) souligne est qu'en étant conscient d'être filmé, le comportement du suspect sera altéré lors des interactions avec la police. Cela rejoint la théorie de l'effet *Hawthorne*/observateur précédemment mentionnée. Cependant, Ariel (2016) lie ce comportement à la théorie de la dissuasion et à la théorie de la conscience de soi (*self-awareness theory*). Selon celles-ci, si l'individu a la certitude que son acte prohibé sera retenu lui grâce à la preuve vidéo, il aura tendance à ne pas se comporter de manière inappropriée. Le suspect ne veut pas se faire attraper et subir les conséquences négatives de ses actes, son comportement changera donc à partir du moment où il soupçonne qu'il peut être observé. Pratt, Cullen, Blevins, Daigle & Madensen (2006) décrivent la théorie de la dissuasion comme le fait qu'une personne se tournera vers un acte criminel lorsqu'il tirera un avantage de celui-ci, donc quand les bénéfices de l'action sont plus importants que le coût de celle-ci. Si le citoyen sait que son acte sera possiblement puni, il va être bien plus prudent par rapport à ses actions.

Les *bodycams* se positionnent donc comme une mesure rendant l'acte criminel bien moins attrayant vu que celui-ci sera très probablement réprimandé grâce aux preuves vidéo. Un élément déterminant dans la théorie de la dissuasion est l'anticipation de se retrouver dans une situation honteuse après s'être fait interpellé pour avoir commis un acte criminel. Si le potentiel de se faire humilier est important, l'individu sera beaucoup moins enclin à commettre un acte délictueux (Pratt et al., 2006).

Toutefois, ces théories s'appliquent aussi bien au suspect qu'au policier. En effet, le policier en intervention avec une *bodycam* aura également tendance à modifier son comportement afin d'éviter tout acte qui pourrait lui être préjudiciable (Ariel, 2016).

Ariel va mener une expérience sur une des plus grandes zones de police des Etats-Unis, le Denver Police Department, afin de déterminer s'il peut reproduire, sur un plus grand échantillon, des résultats comparables à l'expérience de Rialto. C'est une expérimentation qui visait à déterminer les effets de l'utilisation de *bodycams* dans une zone de police de taille modeste, celle-ci ne comptait que 50 policiers de première ligne. Cette différence de taille entre les deux études implique que les deux zones ne sont pas confrontées aux mêmes situations. Une zone d'une métropole comme Denver peut être exposée à des problèmes de plus grande échelle et plus sérieux (Ariel, 2016).

Les résultats de Ariel suggèrent que la probabilité d'user de la force n'a pas changée avec l'usage des *bodycams* mais aussi que le nombre de plaintes pour dénoncer un abus policier a diminué. Cependant, les policiers ont rempli nettement plus de rapports pour usage de la force qu'en l'absence de surveillance, et ceci afin d'assurer leurs arrières vu que tout est enregistré. Ils sont plus prudents pour que rien ne leur soit reproché, en particulier quand on sait que la notion d'usage de la force peut être subjective. Tandis qu'en l'absence de caméra, ceux-ci ont tendance à ne pas mentionner des événements qui leur semblent insignifiants car l'usage de la force était bref ou faible (Ariel, 2016).

L'étude révèle également une nette baisse du nombre d'arrestations lorsque les *bodycams* sont employées. Une des raisons évoquées est le fait que toutes les actions des policiers soient enregistrées remet en cause leur pouvoir discrétionnaire, ils sont moins libres de prendre leurs décisions car tout doit être justifié. Lors de certaines interventions avec certaines personnes, le policier doit parfois se comporter et parler d'une certaine manière pour que le suspect collabore, ces manières sont des fois peu conventionnelles. Les personnes externes au monde policier peuvent ne pas comprendre cela et mal interpréter leurs agissements. Les policiers sont donc plus prudents, sur la réserve afin d'éviter les critiques. Une autre raison évoquée pour la baisse d'arrestations est que le suspect étant également filmé, celui-ci modifiera son comportement et aura tendance à être moins violent, agressif et sera donc plus coopératif (Ariel, 2016).

Finalement, un résultat surprenant de cette étude est que la présence de *bodycams* a engendré une augmentation des plaintes contre les policiers, la raison étant qu'en l'absence de caméras, les citoyens craignent ne pas avoir de preuve tangible pour supporter leurs dires alors qu'avec

les preuves vidéos, ils ont quelque chose de concret à présenter et ce n'est pas uniquement « ma parole contre la sienne » (Ariel, 2016).

2.5.2. Le pouvoir discrétionnaire du policier

Cependant l'utilisation de technologies de surveillance pour superviser les policiers est largement perçue négativement par ceux-ci car cela aurait pour effet de limiter leur pouvoir discrétionnaire (Wain & Ariel, 2014). Le pouvoir discrétionnaire du policier, selon la définition de Lafave (1965, cité dans Hulsman, Rico & Rizkalla, 1974, p. 34), c'est un « ensemble de prises de décisions non strictement gouvernées par des règles légales et qui comprennent un élément significatif de jugement personnel ». Pour faire simple, il s'agit de la capacité d'un policier à prendre des décisions, à utiliser son jugement et à adapter sa réponse en fonction des circonstances auxquelles il est confronté. Celui-ci pourra donc prendre la décision de constater, d'enregistrer, de conseiller, d'arbitrer ou de sévir et cela aura pour conséquence que chaque policier pourrait agir de manière très différente face à des circonstances pourtant identiques. Sa réaction dépendra de sa conception de l'ordre, et celle-ci dépend d'un individu à l'autre (Huberson, 1988). Sa réaction dépendra aussi de facteurs tels que la gravité de l'acte, la réaction de la société et des tribunaux, l'attitude du prévenu, la probabilité de récidive (Hulsman et al., 1974). Sur base de ces facteurs, le policier va donc passer par un processus de sélection effectué sur une hiérarchie de priorités car il est impossible pour lui de faire respecter toutes les lois, par tous et en tout temps. Ce qui mène à ce processus de sélection est que le travail policier n'est pas clairement déterminé, son étendue est illimitée, il faut donc faire des choix et établir des priorités en fonction des circonstances (Monjardet, 1996). Le pouvoir discrétionnaire existe de par le fait que les lois ne peuvent pas prévoir toutes les hypothèses et apporter la solution à des problèmes distincts aux circonstances variées. En laissant ce pouvoir entre les mains du policier, le législateur bénéficie d'une plus grande flexibilité (Hulsman et al., 1974).

Une partie de la population craint le pouvoir discrétionnaire de la police car celui-ci pourrait être considéré comme une sorte d'arbitraire policier plutôt que comme un outil propre au policier et gage de sa compétence (Monjardet, 1996). Cependant, selon Huberson (1988), tenter de contrôler le pouvoir d'initiative, de rationaliser les comportements et de limiter le pouvoir discrétionnaire des policiers provoquerait des effets pervers. Il faudrait donc l'encadrer plutôt que de le contrôler ainsi que d'insister sur une formation continue de l'effectif. Il souligne également l'importance d'établir un climat de confiance entre les supérieurs et les policiers sur le terrain afin que ceux-ci puissent prendre les décisions appropriées.

On peut tout à fait associer le pouvoir discrétionnaire du policier aux concepts de travail prescrit et de travail réel de Dejours (2022 ; 1998). En effet, pour Dejours le travail prescrit correspond au travail tel qu'il est demandé de le faire, selon les procédures définies, tandis que le travail réel est le travail tel qu'il est exercé, en prenant compte des dysfonctionnement, pannes, incidents... Pour que le travail ai lieu, il faut donc commettre des infractions par rapport aux règles car en se tenant à l'exécution stricte des ordres, le process de travail n'a pas lieu (Dejours,

2022 ; Dejours, 1998). Monjardet soutient cette idée en soutenant que « tout procès de travail organisé nécessite interprétation et adaptation des règles..., elle (l'organisation) ne fonctionne donc jamais en conformité parfaite avec les normes qui sont censées la régir, même lorsque celles-ci ne sont pas contradictoires. » (Monjardet, 1996, p.34).

Le pouvoir discrétionnaire du policier peut donc correspondre au zèle dont chaque individu fait preuve dans l'exercice de son métier. Dejours le définit de la façon suivante : « Le zèle, c'est précisément tout ce que les opérateurs ajoutent à l'organisation prescrite pour la rendre efficace; tout ce qu'ils mettent en œuvre individuellement et collectivement et qui ne relève pas de l'«exécution». » (Dejours, 1998 p. 33).

Un autre concept de Dejours est la contrainte à mal travailler, dans ce cas-ci, « l'on empêche (...) le travailleur de faire correctement son travail parce qu'on le coince dans des procédures et réglementations incompatibles entre elles » (1991, cité dans Dejours, 1998, p. 36).

Dans le cas de l'utilisation de *bodycams*, celles-ci peuvent être considérées comme une contrainte qui empêcherait le policier d'utiliser son zèle et donc son pouvoir discrétionnaire afin de produire du bon boulot, qui correspond au travail réel. On attendrait de celui-ci d'effectuer le travail prescrit, qui selon Dejours, ne correspond pas au travail réel.

2.6. Rôle identitaire du travail

2.6.1. Identification au travail

Tout d'abord, il me semble important de préciser que le métier de policier est un métier hors du commun, qui implique une forte identification entre son travail et le soi, notamment avec l'étiquetage social qui en découle (Pruvost & Roharik, 2011). Un des éléments propre au métier de policier est, comme nous l'avons vu précédemment, sa forte représentation à travers les médias et la fiction. Cet élément joue un rôle dans la construction identitaire du policier, cette représentation peut servir de référence pertinente pour s'identifier à la profession. L'image de la police véhiculée par la fiction et les médias peut être un déterminant pour le choix de carrière des policiers (Le Saulnier, 2012).

On peut définir l'identification comme un attachement cognitif, psychologique et émotionnel qu'un individu a envers un rôle, une équipe, une organisation ou une autre entité (Miscenko & Day, 2016) ou bien le degré auquel un individu se définit comme ayant les mêmes attributs que ceux que possèdent l'organisation (Elsbach, 1999).

L'identité au travail se compose de trois niveaux. Le premier est le niveau individuel, cela concerne les traits et caractéristiques uniques qui différencient une personne des autres ; ensuite au niveau interpersonnel, cela découle des relations avec les personnes sur le lieu de travail (le patron, les collègues, etc.) ; finalement, l'identité collective repose sur l'appartenance à une catégorie organisationnelle et sociale (Miscenko & Day, 2016).

La théorie de l'identité dit que l'individu peut s'identifier à plusieurs rôles et que certaines identités sont plus importantes que d'autres, une hiérarchie va donc s'établir entre elles. Les rôles ayant des importances différentes, les réponses de l'individu peuvent être différentes face à des stimulations similaires, en fonction de l'importance de l'identité qui est visée (Petriglieri, 2011 ; Schaible, 2018).

Il en découle que ce sont les facteurs de stress liés aux rôles auxquels on s'identifie le plus étroitement qui sont les plus puissants. Selon la théorie de l'identité sociale, les identités collectives constituent un moyen de protection important contre la facteurs de stress, en particulier lorsqu'elles offrent un soutien social. Une forte identification professionnelle a des conséquences à la fois positives et négatives pour l'individu qui fait face au stress dans son travail. En effet, l'individu fortement identifié risque d'être plus sensible aux facteurs de stress, ce qui implique des conséquences négatives pouvant aller jusqu'à l'abandon de cette identité mais celui pourra aussi obtenir du soutien social de la part de son groupe permettant d'atténuer les conséquences des facteurs de stress (Schaible, 2018).

Le travail est en effet un lieu et un facteur de formation et de transformation identitaire. Les travailleurs y consacrent une partie considérable de leur vie, les organisations pour lesquelles ils travaillent influent donc énormément sur la construction de l'identité d'une personne

(Miscenko & Day, 2016). Pour certains d'ailleurs, l'identité professionnelle peut même prévaloir sur celle attribuée sur base de leur genre, âge ou ethnicité. Cette construction identitaire au travail va se produire sur base des expériences et des interactions au travail, permettant au travailleur de construire une vision de soi reposant sur les signes de reconnaissance de ses qualités et ses contributions, affirmées ou infirmées par autrui (El Akremi, Sassi & Bouzidi, 2010).

Il est primordial de prendre en compte que l'identité au travail n'est pas figée dans le temps, elle est instable, elle peut se construire et se déconstruire, changer au cours de la carrière, en fonction des signaux reçus de l'environnement social et des interactions sociales. Cela est particulièrement vrai pour les métiers à risque comme celui de policier. L'identité évolue continuellement et est souvent construite activement et consciemment dans les contextes sociaux. L'importance d'une identité dépend de la situation et les individus peuvent posséder plusieurs identité qui peuvent parfois être conflictuelles entre elles (Brown, 2017 ; El Akremi et al., 2010 ; Petriglieri, 2011 ; Schaible, 2018).

L'identité au travail est aussi dépendante de l'identification organisationnelle qui correspond à un sens d'unité entre le travailleur et son organisation, celui-ci se décrit alors soi-même et son organisation en utilisant des termes similaires. Il s'approprie alors des objectifs, des croyances, des valeurs, des stéréotypes, des connaissances propres à cette organisation (Brown, 2017). Plus profonde encore que l'identification organisationnelle, le travailleur peut s'engager affectivement envers l'organisation lorsqu'il ressent un lien émotionnel avec celle-ci. L'engagement affectif envers l'organisation est source de conséquences positives comme la performance et l'implication au travail, une perception de soutien hiérarchique plus importante mais aussi de conséquences négatives comme le turnover, l'absentéisme ou le stress (van Gelderen & Bik, 2016).

Une identité professionnelle positive ou associée à un groupe jugé positif peut être source de nombreux avantages tels que de la satisfaction dans son travail, améliorer son estime de soi, la loyauté envers l'organisation et sa motivation au travail, remplir le besoin de sécurité et d'affiliation ainsi que le développement d'un sentiment d'accomplissement (Elsbach, 1999 ; Miscenko & Day, 2016). Au plus l'identité professionnelle est positive, au plus celle-ci aura un impact positif sur l'estime de soi du travailleur, et inversement (Petriglieri, 2011). Une identification forte au travail de policier aura pour effet de meilleures performances, une plus grande probabilité de dénoncer les écarts et une plus faible corruption (Schaible, 2018).

Cependant, peu de recherche a été menée sur l'identification à des organisations aux identités hybrides telles que la police, ces organismes ont des dimensions à la fois positives et négatives. Schaible (2018) indique que cela aurait pour effet de diminuer les avantages d'une identification au travail forte. En effet, s'identifier à de telles organisations signifie d'accepter les dimensions négatives de celle-ci. Si certaines des dimensions négatives de l'organisation sont en conflit avec son identité personnelle, le travailleur va se trouver dans une situation où il va devoir se

justifier par rapport à son choix de carrière (Elsbach, 1999). En effet, le métier de policier est souvent décrié et qualifié de « sale boulot » mais il peut tout autant être héroïsé (Pruvost & Roharik, 2011). Pruvost & Roharik (2011) confirment le besoin de justification exprimé par Elsbach en soulignant qu'il est intéressant de distinguer que lorsqu'un individu a fait le choix de rentrer dans la police, il lui est systématiquement demandé de justifier, de donner la raison qui l'a poussé à emprunter cette voie. Et ceci est demandé aussi bien par son entourage que par l'institution qu'est la police.

Les policiers sont susceptibles de souffrir de dissonance émotionnelle lorsqu'on leur demande d'accomplir des tâches en opposition avec leur définition de soi, leurs valeurs personnelles. La dissonance émotionnelle c'est une contradiction entre les émotions ressenties et les comportements à adopter dans le cadre du travail. Celle-ci peut mener au burnout et à une baisse de performance au travail (Schaible, 2018).

Ensuite, El Akremi (2010) distingue « l'identité pour autrui » de « l'identité pour soi », un concept tiré de Claude Dubar (2022) dans la socialisation. Lorsque l'on se plonge dans cet ouvrage, on découvre en effet que « l'identité pour autrui » et « l'identité pour soi » sont indissociables l'une de l'autre, cette identité n'est jamais donnée mais est construite. La première correspond à l'ensemble des actes d'attribution de l'identité, c'est-à-dire les actes qui visent à définir quel type de personne vous êtes, ils sont émis par les institutions et les agents en interaction avec l'individu. La seconde est l'ensemble des actes d'appartenance, visant à exprimer quel type de personne vous voulez être, ils sont émis par l'individu lui-même (Dubar, 2022).

On peut en conclure que c'est par et dans l'activité avec les autres qu'une personne est identifiée. L'individu peut alors accepter ou refuser les identifications qu'il reçoit des autres. En conséquence, il en résulte un décalage entre l'identité qui est attribuée à un individu et l'identité qu'il s'attribue lui-même. Celui-ci va donc mettre en place des stratégies identitaires afin de réduire l'écart entre les deux identités, il en existe deux sortes. La stratégie de transactions externes correspond à calquer son identité pour soi sur son identité pour autrui tandis que la stratégie de transactions internes, au contraire, vise à tenter d'assimiler l'identité pour autrui à l'identité pour soi (Dubar, 2022).

2.6.2. Les menaces identitaires

Toutefois, l'identité professionnelle peut également subir des menaces. Ces menaces identitaires peuvent être définies comme des expériences portant atteinte à la valeur, au sens et/ou à l'affirmation de l'identité professionnelle (Petriglieri, 2011). Au plus un individu sera exposé à une expérience désagréable, au plus il sera amené à la considérer comme une menace identitaire car il sera compliqué pour lui de considérer cela comme une simple anomalie. Les menaces identitaires peuvent notamment mener à une baisse de la performance et de l'estime de soi ainsi qu'au non-respect des règles de l'organisation (Petriglieri, 2011).

Il existe trois sources de menaces identitaires : l'individu, les autres et le monde matériel (Petriglieri, 2011).

Au niveau individuel, la menace peut se manifester par le fait de devoir adopter certains comportements qui sont en opposition avec le sens donné à son identité. Elle peut aussi se manifester lorsque les différentes identités de l'individu rentrent en conflit et que dès lors, il n'est plus possible pour l'individu de laisser les deux identités coexister dans leurs formes actuelles (Petriglieri, 2011).

La menace venant des autres, si elle est interne au groupe auquel l'individu s'identifie, correspond à une expérience remettant en cause l'appartenance de l'individu au groupe. Si la menace venant des autres est externe au groupe auquel l'individu s'identifie, elle correspond à un jugement dévalorisant l'identité de l'individu. La menace venant des autres peut aussi correspondre à des croyances et préjugés que la société tient envers le groupe auquel l'individu s'identifie (Petriglieri, 2011).

La dernière menace, le monde matériel, ne s'applique pas à notre recherche mais correspond à un évènement aléatoire et traumatique menaçant l'identité personnelle.

En réaction à ces menaces, l'individu va chercher à minimiser les effets négatifs de ces menaces en utilisant des stratégies identitaires. Il peut alors adopter deux stratégies : soit il protège son identité en méprisant l'évènement qui aurait pu nuire à son identité et en renforçant son identité professionnelle de manière positive, soit il va modifier son identité en réduisant l'importance de l'identité concernée ou en la modifiant voire même en l'abandonnant (Miscenko & Day, 2016 ; Petriglieri, 2011 ; Schaible, 2018).

Dans le premier cas, il aura recours à une stratégie de protection de l'identité, c'est la stratégie la plus fréquente. L'individu ne changera pas son identité et il pourra s'y prendre de trois manières : la dérogation, la dissimulation ou la distinction positive. La dérogation correspond à tenter de décrédibiliser la validité de la source de la menace. La dissimulation consiste à masquer, camoufler son identité dans le contexte dans lequel elle est menacée. Si l'identité est difficilement camoufflable, l'individu va essayer de diminuer ou supprimer les comportements généralement associées à l'identité menacée. La distinction positive correspond à tenter de changer les attitudes menaçantes envers l'identité en éduquant les personnes à l'origine de la menace et en essayant de leur faire changer d'avis (Petriglieri, 2011).

Dans le second cas, l'individu aura recours à une stratégie de modification de l'identité. Il aura à nouveau trois possibilités : diminuer l'importance de l'identité menacée, changer le sens associé à l'identité ou cesser de détenir cette identité. S'il diminue l'importance de l'identité menacée, l'individu va également diminuer la sévérité des effets négatifs de la menace. En effet, au plus l'identité a de l'importance pour l'individu, au plus elle fait partie intégrante de lui, et donc au plus l'individu souffrira des conséquences

psychologique qui découlent de la menace de son identité. S'il change le sens associé à son identité, l'individu va pouvoir modifier son identité afin de ne plus entrer en conflit avec des menaces identitaires. En cessant de s'identifier au groupe menacé, l'individu abandonne simplement son rôle et n'est plus menacé car il ne détient plus l'identité. Dans le cas de l'identité professionnelle, cela correspond à quitter la profession à laquelle il s'identifiait. C'est donc une stratégie très coûteuse pour l'individu (Petriglieri, 2011).

Petriglieri (2011) met en évidence la notion de menace forte. On se trouve dans une situation de menace identitaire forte lorsque les effets négatifs de la menace sont potentiellement élevés ou lorsque l'expérience menaçante est fréquente. Dans ce cas-là, les réponses de protection de l'identité seront probablement inefficaces car l'ampleur de la menace est trop importante. L'individu aura donc plutôt intérêt à se tourner vers les stratégies de modification de l'identité (Petriglieri, 2011).

Cependant, l'auteure indique que les travailleurs effectuant un « sale boulot » ont tendance à d'avantage se protéger des menaces identitaires récurrentes grâce à leur solidarité professionnelle qui est une source d'affirmation de l'identité. Ces travailleurs auront, en conséquence, tendance à plutôt se tourner vers des stratégies de protection de l'identité (Petriglieri, 2011).

Elle ajoute également que lorsque l'individu ne peut pas interagir avec les personnes à la source de la menace identitaire, la seule option possible est la dérogation car la dissimulation et la distinction positive nécessitent une interaction avec ces personnes. Elle dit aussi que les stratégies de dérogation peuvent se combiner avec des stratégies de dissimulation ou de distinction positive mais que les stratégies de dissimulation et de distinction positive sont quant à elles, mutuellement exclusives (Petriglieri, 2011).

L'importance de l'identité menacée sera aussi un déterminant important de la réponse de l'individu à la menace. En effet, au plus une identité est importante pour une personne, au plus elle sera centrale et liée aux valeurs, aux objectifs et à l'estime de soi de l'individu. Celui-ci aura donc plutôt tendance à vouloir exprimer son identité plutôt que de la cacher et donc il préférera la distinction positive à la dissimulation. Si l'identité est moins importante pour l'individu, il aura tendance à préférer la dissimulation (Petriglieri, 2011).

Dans le cadre de notre recherche, on peut considérer le *bashing* policier comme une menace identitaire venant des autres car le *bashing* est un mouvement sociétal considérant la police comme déviante, violente et problématique. Le policier s'identifiant à son travail devrait donc répondre à ces menaces en utilisant une des stratégies identitaires susmentionnées.

Schaible (2018) met en garde concernant les stratégies de protection de l'identité car la police renforçant son identité suite aux menaces identitaires peut avoir pour effet négatif que

l'institution n'accepte pas les critiques légitimes et fondées sur la profession, ce qui entraîne des conséquences négatives par un manque de remise en question.

2.6.3. L'identification et le modèle « *job demands-resources* »

Grawitch, Barber & Kruger (2010) se sont intéressés au niveau d'identification au rôle de policier et l'ont lié au modèle JDR (*job demands-resources*) pour mettre en évidence l'importance de l'identification professionnelle dans la gestion des désagréments liés à la profession. Pour rappel, le modèle JDR explique qu'une interaction a lieu entre les demandes au travail (par exemple : les événements stressants, la charge de travail, la pression...) et les ressources dont l'individu dispose. Suite à cette interaction, les conséquences peuvent être par exemple le burnout ou l'engagement envers l'organisation. Il est donc important que l'individu possède suffisamment de ressources pour pallier aux effets négatifs des demandes. On qualifie souvent les ressources comme des éléments devant venir des autres, comme le soutien de la hiérarchie ou des collègues mais dans cette étude, ils ont voulu s'intéresser à la ressource interne qu'est l'identification au rôle.

Pour commencer, ils démontrent qu'il peut exister trois niveaux d'identification au rôle. Le policier peut considérer son métier comme un emploi, une carrière ou bien comme une vocation, chaque stade impliquant une identification professionnelle plus forte. Dans le cas de l'emploi, le travailleur voit simplement son occupation professionnelle comme un moyen de gagner de l'argent et de subvenir à ses besoins. S'il voit son emploi comme une carrière, l'individu va se concentrer sur ses accomplissements et son évolution professionnelle. Finalement, les policiers considérant leur emploi comme une vocation pensent que leur emploi est utile à la société et apporte du positif à la communauté. Ces derniers sont donc ceux qui entretiennent l'identification la plus forte à leur métier et qui s'impliquent le plus dans leur travail. Ils seraient donc moins sensibles au stress, à l'épuisement émotionnel (*burnout*) et aux autres conséquences psychologiques négatives que le travail peut engendrer. Comme nous l'avons vu précédemment, les auteurs rappellent que le processus d'identification n'est pas figé et que l'individu peut passer d'un niveau à l'autre en fonction des événements professionnels auquel il fait face. Ils concluent leur recherche en affirmant que le niveau d'identification au rôle serait surtout une ressource permettant de se protéger contre l'épuisement émotionnel (Grawitch et al., 2010).

Dans le cas de notre recherche, on peut tout à fait considérer que le contexte de bashing policier constitue une demande importante pour les policiers. On peut donc supposer que l'identification professionnelle puisse être une ressource permettant de contrer les conséquences négatives du bashing policier. Au plus le policier s'identifie à sa profession, au moins il devrait être affecté par le bashing policier, surtout en ce qui concerne la fatigue émotionnelle.

2.6.4. La sous-culture policière

Buckner, Christie & Fattah (1974) et Monjardet (1996) mettent en évidence l'existence d'une sous-culture policière, celle-ci comprendrait un langage, des valeurs et des règles de conduites propres à la profession. La plupart des groupes professionnels partagent cette caractéristique mais pour la police cela semblerait encore plus marqué. Cette sous-culture plus prononcée s'expliquerait par la stigmatisation du travail de policier comme un « sale boulot » et par le partage d'une condition policière : les policiers pensent appartenir à une profession peu appréciée, constamment suspectée d'avoir de mauvais agissements. Cela aurait pour effet de resserrer les liens dans la profession (Le Saulnier, 2012 ; Schaible, 2018).

Les auteurs évoquent notamment une fracture entre les policiers et le reste de la société, ceux-ci partageraient un sentiment de fraternité, loyauté et de solidarité élevé ainsi qu'une grande fierté de leur travail (Buckner et al., 1974 ; Monjardet, 1996 ; Schaible, 2018 ; van Gelderen & Bik, 2016). Schaible (2018) souligne que plus la sous-culture professionnelle est forte, plus les travailleurs sont susceptibles de recadrer leur identité.

2.6.5. La reconnaissance au travail

Un des éléments clés de l'identité du travailleur est la reconnaissance de son travail. En effet, l'identité au travail dépend directement de la reconnaissance reçue par le travailleur (El Akremi et al., 2010). Dans le cadre du *bashing* policier, l'image négative de la police perpétrée par certains médias et par une partie de la société va affecter la reconnaissance sociale que reçoivent les policiers. La reconnaissance sociale, c'est celle issue des rapports entretenus entre le corps de métier et la communauté, la société. Elle peut donner un sens à la profession (Brun & Dugas, 2005).

Finalement, Dejours (1998) souligne l'importance que la contribution du travailleur soit reconnue car si celle-ci ne l'est pas, cela a pour effet de créer une souffrance chez le travailleur. Cette souffrance étant, de plus, dangereuse pour sa santé mentale.

2.7. Modèle d'analyse

Le cadre théorique à présent constitué, je vais présenter l'hypothèse qui nous permettra de répondre à la question de recherche centrale à ce travail : « Comment le bashing policier affecte-t-il l'identification au travail des policiers ? »

Il ressort de la littérature que le bashing policier est un mouvement visant à discréditer et dénigrer systématiquement l'institution policière. Le bashing prend place dans un contexte de haine envers les policiers de la part d'une partie de la population. Il s'agit d'une remise en question de la légitimité de la police par certains citoyens, ce qui entraîne une dégradation des relations entre la police et ceux-ci, avec notamment des interactions plus violentes. Le phénomène de bashing policier semble en particulier être accentué par les médias et la récente pandémie Covid.

L'identification professionnelle, quant à elle, est définie comme un attachement cognitif, psychologique et émotionnel qu'un individu ressent envers une organisation ou envers une profession (Miscenko & Day, 2016). Un individu possède plusieurs identités qui ont une différente importance. Une hiérarchie se forme donc entre celles-ci (Petriglieri, 2011 ; Schaible, 2018). L'identité professionnelle est une identité parmi les autres, qui peut prendre beaucoup d'importance surtout lorsque l'individu effectue un « sale boulot » ou un métier avec une forte sous-culture et une solidarité professionnelle élevée, comme celui de policier (Le Saulnier, 2012 ; Schaible, 2018). L'identité professionnelle peut, selon le modèle Job Demands Resources, constituer une ressource permettant à l'individu de contrebalancer les demandes de son travail (Grawitch et al., 2010).

En s'appuyant sur les travaux de Petriglieri (2011), on peut affirmer que le bashing policier constitue une menace identitaire pour le policier. Plus précisément, le bashing est une menace identitaire forte venant des autres, dans ce cas-ci, « les autres » est une partie de la société ayant des préjugés et comportements négatifs envers le groupe dont le policier fait partie. Pour rappel, les menaces identitaires correspondent à des expériences portant atteinte à la valeur, au sens et/ou à l'affirmation de l'identité professionnelle. Au plus, l'expérience négative est fréquente, au plus l'individu ressentira la menace identitaire.

Face à une menace identitaire, l'individu peut opter pour six stratégies identitaires différentes réparties en deux catégories : la protection ou la modification de l'identité menacée. Ces stratégies interviennent en réaction à une menace identitaire et visent à minimiser les conséquences négatives de cette menace (Petriglieri, 2011).

Le métier de policier impliquant une forte identification, étant fréquemment qualifié de « sale boulot » (Pruvost & Roharik, 2011) ainsi que le fait qu'il soit difficile d'interagir avec la partie de la société perpétuant le bashing suppose que le policier se tournera plutôt vers une stratégie de protection de l'identité professionnelle. Cependant, le bashing constitue une menace identitaire forte car celle-ci est récurrente, et face à ce cas de figure, la théorie suppose que le

policier se tourne plutôt vers une stratégie de modification de l'identité (Petriglieri, 2011). Étant donné que plus d'éléments laissent croire que le policier menacé adoptera une stratégie de protection de l'identité, l'hypothèse est la suivante : le policier dont l'identité est menacée par le phénomène de bashing policier aura recours à une des stratégies de protection de l'identité professionnelle.

Il y a donc deux composantes à cette hypothèse, la première étant de déterminer si le phénomène de bashing policier est susceptible de menacer l'identité professionnelle. Si la partie empirique de cette recherche me permet de l'affirmer, je vais chercher à expliquer de quelle manière l'identité professionnelle du policier est menacée. La seconde composante de la recherche sera de déterminer si effectivement le policier a recours à l'une des stratégies de protection de l'identité, et dans l'affirmative, je chercherai à cibler quelle(s) stratégie(s) il est amené à utiliser.

Je vais donc tenter, à l'aide de données empiriques, de déterminer quelle stratégie identitaire le policier utilise lorsque son identité professionnelle est menacée et quels en sont les effets sur cette identité.

La recherche se situant dans une approche qualitative, il ne sera pas possible de faire un constat global s'appliquant à tous les policiers mais l'objectif est de creuser les liens qui peuvent exister entre le phénomène de bashing policier et l'identité professionnelle du policier.

3. Partie empirique

3.1. Méthodologie

Cette recherche s'est inscrite dans une démarche qualitative car l'ambition poursuivie est de mettre en lumière les liens pouvant exister entre le bashing policier et l'identification au travail des policiers, et s'ils sont avérés, il sera question de déterminer de quelle manière l'identité professionnelle peut être affectée par le bashing policier. À ma connaissance, le thème du bashing policier ainsi que celui de l'identification professionnelle, notamment pour le métier de policier, ont été étudiés par un certain nombre de chercheurs, mais aucun n'avait déjà tenté d'établir un lien entre ces deux thématiques.

De plus, la recherche concerne le vécu, le sentiment, l'estime de soi et de son métier, c'est pourquoi une recherche qualitative dont les données sont collectées au moyen d'entretiens semi-directifs me semblait plus appropriée. En effet l'entretien semi-directif permet de bénéficier de souplesse en laissant la parole aux personnes concernées, en leur laissant une certaine liberté, en laissant la possibilité à de nouveaux thèmes d'émerger tout en gardant une structure autour des thèmes choisis permettant de les aborder en profondeur. L'entretien semi-directif est notamment utile pour comprendre le sens que les individus donnent aux événements auxquels ils sont confrontés (ici, le bashing policier et l'importance de l'identité professionnelle) et leurs interprétations de situations ainsi que l'analyse d'un problème précis (le bashing) (Marquet, van Campenhoudt & Quivy, 2022). Les questions ont été posées selon un guide d'entretien (voir annexe 1) formulé en adéquation avec les thèmes développés dans le modèle d'analyse. Le guide d'entretien était identique pour tous les répondants.

La recherche a été effectuée selon une démarche déductive, j'ai donc entamé la phase exploratoire et établi mon cadre théorique en premier lieu, et j'ai, en second lieu, pu récolter les données qualitatives au moyen d'entretiens semi-directifs (Marquet et al., 2022). J'ai opté pour cette démarche car les thèmes du bashing policier et de l'identification professionnelle sont des thèmes complexes et multi-dimensionnels, il me semblait donc crucial de les cadrer, d'en saisir les nuances et de les définir avant d'entamer une collecte de données. De plus, cette approche permet, selon moi, d'effectuer une plus grande rupture épistémologique, nécessaire pour écarter les préjugés du chercheur sur le thème étudié. En effet, le fait de me plonger dans des ouvrages scientifiques m'a permis de prendre de la distance avec les préjugés et d'aborder le terrain avec des données issues de la littérature scientifique (Marquet et al., 2022).

Ensuite, j'ai pu formuler le modèle d'analyse de la recherche sur base des concepts et hypothèses développés dans la problématique et j'ai également pu mettre en évidence une hypothèse centrale. Celle-ci m'a servi de fil conducteur pour effectuer ma recherche en définissant quelles données sont pertinentes pour tester l'hypothèse et en assurant la cohérence entre les différentes parties du travail (Marquet et al., 2022). Plus précisément, la formulation de l'hypothèse s'est faite selon la théorisation empruntée (Marquet et al., 2022). C'est-à-dire

que j'ai fait le choix d'emprunter une théorie existante, la théorie de Petriglieri (2011) qui met en évidence les menaces identitaires ainsi que les différentes réactions face à celles-ci, en l'adaptant à mon thème de recherche qui est le bashing policier et l'identification professionnelle des policiers. Concrètement, cela s'est traduit par considérer le bashing policier comme une menace identitaire car celui-ci correspond à la définition de celle-ci ainsi que par considérer que l'identité concernée est l'identité professionnelle.

Concernant l'échantillon utilisé pour la recherche, les données ayant été récoltées au moyen d'entretiens semi-directifs, le nombre de répondants est inévitablement restreint. L'objectif était de diversifier au maximum les profils afin d'obtenir des informations variées et complémentaires. Les entretiens ont été menés jusqu'à saturation de l'information, qui correspond au moment où chaque nouvel entretien n'apporte pratiquement plus d'éléments nouveaux pour répondre à la question de recherche. Une fois que l'état de saturation de l'information est atteint, l'échantillon bien que non strictement représentatif peut être considéré comme valide (Marquet et al., 2022). Au total ce sont donc onze entretiens qui ont pu être menés avec des policiers d'âges, d'anciennetés, de grades et de fonctions différents. L'échantillon est composé uniquement de policiers belges francophones, travaillant au sein de Zones de Police Locale du Brabant Wallon ou de la région bruxelloise, à l'exception d'un policier faisant partie de la Police Fédérale. Les entretiens ont duré en moyenne une heure et ont eu lieu selon deux modalités. Soit lors d'un entretien confidentiel en face à face sur le lieu de travail, soit au moyen d'un logiciel de vidéo-conférence de type Microsoft Teams. Trois policiers ont fait la demande d'être anonymisés afin de pouvoir s'exprimer plus librement, sans conséquence. Leurs noms ont donc été modifiés et dans deux cas, la Zone de Police à laquelle ils appartiennent n'a pas été rendue clairement identifiable. Néanmoins, les caractéristiques d'âge, d'ancienneté et de fonction ont été conservées.

L'intuition première de la recherche était d'interroger des policiers de terrain car ce seraient eux les plus impactés par le bashing policier. Cependant, après réflexion et analyse de la littérature, le constat est que tout policier peut être affecté par le bashing policier et pas seulement les policiers de terrain. En effet, le bashing policier ne se manifeste pas uniquement lors d'interactions de terrain avec les citoyens car tout policier s'identifiant à son métier pourrait être impacté par ce phénomène, d'où l'intérêt de collecter des données auprès de tout policier. D'ailleurs, un policier occupant un poste moins axé sur le terrain peut tout à fait avoir des années d'expériences de terrain dans le cadre d'une fonction précédente au sein de la police. Le tableau ci-dessous regroupe les données caractéristiques de l'échantillon ayant permis de récolter les données de la recherche.

Nom	Genre	Tranche d'âge	Ancienneté	Fonction	Date	Durée	Lieu
A. Henrion	H	50-60	+/- 30 ans	Inspecteur principal, Agent de quartier, ZP Nivelles-Genappe	21/04/23	01h09	Commissariat central de Nivelles
A. Demasy	H	50-60	34 ans	Premier inspecteur, Agent de quartier, ZP Nivelles-Genappe	21/04/23	01h32	Commissariat central de Nivelles
J-P. Vanhaelen	H	30-40	+/- 15 ans	Inspecteur, service accueil, ZP Nivelles-Genappe	25/04/23	0h51	Commissariat central de Nivelles
T. Riche	H	20-30	2 mois	Inspecteur, service intervention, ZP Bruxelles Capitale Ixelles	07/05/23	0h54	Teams
P. Neyman	H	50-60	+ 30 ans	Premier Commissaire Divisionnaire, Chef de Corps, ZP Nivelles-Genappe	08/05/23	0h57	Teams
J. Noël	H	20-30	6 ans	Inspecteur, police fédérale, réserve Etterbeek	09/05/23	0h26	Teams
X. Dupond (anonymisé)	H	20-30	3 ans	Inspecteur, intervention, ZP Bruxelloise	09/05/23	0h51	Teams
Y. Martin (anonymisé)	H	30-40	6 ans	Inspecteur, intervention, ZP Bruxelloise	12/05/23	1h00	Teams
F. Boswell	H	40-50	18 ans	Commissaire, chef du service proximité,	15/05/23	1h39	Teams

				ZP Ouest Brabant Wallon			
A. Baudoin	H	50-60	+ 30 ans	Premier Inspecteur Principal, chef du service proximité, ZP Nivelles- Genappe	16/05/23	0h57	Commissariat central de Nivelles
C. Lambert (anonymisé)	H	20-30	4 ans	Inspecteur, service intervention, ZP Wavre	18/05/23	1h19	Teams

Au sujet de l'analyse des données, celle-ci a été faite sur base des retranscriptions intégrales des entretiens menés. Un logiciel d'analyse de données qualitatives a ensuite été utilisé afin de regrouper par thèmes pertinents les extraits d'entretiens sous différents codes. Cette méthode m'a permis d'identifier les réponses à la question de recherche tout en les comparant afin de déceler les convergences et les divergences entre les discours des différents policiers. Cependant, l'analyse a également permis de faire émerger certains sujets qui n'avaient pas été abordés ou envisagés lors de l'élaboration du cadre théorique de la recherche.

Le choix de procéder selon cette méthodologie comporte évidemment des limites. Tout d'abord, faire usage de la théorisation empruntée peut comporter certains risques, il est nécessaire de bien comprendre et mobiliser la théorie et les concepts de référence tout en l'adaptant avec souplesse à la recherche menée (Marquet et al., 2022). Ensuite, au niveau de l'échantillon, bien que celui-ci soit diversifié, il comporte cependant des faiblesses comme le fait qu'il soit composé uniquement d'hommes, francophones, principalement de Zones de Polices du Brabant Wallon ou de Bruxelles. On peut notamment s'interroger sur le fait que les hommes et les femmes puissent adopter des réactions différentes face au bashing policier en raison de leur genre. En effet, les différences d'éducation et de capital émotionnel entre hommes et femmes pourraient jouer un rôle en induisant des comportements tacites et appris en fonction du genre. Les femmes ont par exemple généralement été éduquées de sorte à être dociles, obéissantes, plus à l'écoute et coquettes tandis que les hommes auraient été encouragés à prendre plus de risques physiques et sociaux, à être plus agressifs et à moins se conformer (Gendron, 2006).

Finalement, un échantillon encore plus large pourrait permettre d'obtenir des conclusions différentes en raison de vécus différents, de sensibilités différentes ou d'autres variables non-anticipées. Il faut également être vigilant avec la méthode de collecte de données qui est l'entretien semi-directif. En effet, cette méthode est un moyen d'observation indirect car l'information est récoltée à travers le récit d'individus qui ont vécu certaines situations et pas par l'observation directe de ces situations par le chercheur. Selon Marquet et al. (2022), les informations recherchées n'étant pas prélevées directement, celles-ci sont moins objectives car elles sont influencées par deux intermédiaires, la personnes interrogée ainsi que le guide

d'entretien. Il faut donc contrôler ces sources de déformation pour garantir l'exactitude des données recueillies.

3.2. Résultats

Dans cette partie, nous allons au préalable nous attarder sur les effets du bashing policier sur les policiers. Grâce aux données récoltées au moyen des entretiens semi-directifs, nous allons passer en revue les différents thèmes qui avaient été suggérés comme constitutifs du bashing policier, c'est-à-dire les violences envers les policiers, l'image négative de la police perpétuée par les médias et une partie de la population, les relations entre la police et les citoyens, les critiques envers la police concernant notamment la légitimité de celle-ci. Nous aborderons ensuite l'importance de l'identité professionnelle chez les policiers interrogés ainsi que leurs réactions face au bashing policier et les stratégies qu'ils mettent en place.

3.2.1. **Violences envers les policiers**

En premier lieu, nous allons aborder le thème des violences contre les policiers. Il ressort des entretiens, de manière unanime, que la violence verbale et morale est omniprésente dans le métier de policier, elle n'est pas forcément quotidienne mais elle est très certainement régulière. Elle peut se manifester de différentes manières, ça peut être à travers des insultes mais aussi de l'intimidation, du mépris ou des menaces, allant parfois jusqu'à la menace de mort. Cependant, il semble y avoir une exposition différente à cette violence verbale en fonction du rôle que prend le policier face au citoyen. Les policiers d'intervention devant intervenir au détriment de certaines personnes semblent être plus touchés par les différentes formes de violence que les policiers travaillant à la demande des citoyens, comme les agents de quartiers ou bien les policiers rattachés au service accueil.

Pour illustrer, X. Dupond, inspecteur en intervention à Bruxelles explique :

Quand je suis sur le terrain, on va dire que 90% du temps dans le cadre de la patrouille, on va avoir des insultes, des menaces, etc. Maintenant, c'est pas tout le monde. La majeure partie des citoyens auxquels on est confronté, c'est pas ça, mais bon, une personne, une phrase ça dure trois secondes et on est sur du 10 voire 12 h de patrouille donc voilà, il faut relativiser (X. Dupond, 2023).

Tandis que A. Demasy, agent de quartier à Nivelles explique, en parlant des insultes et commentaires diminuants, qu'il y est moins exposé : « Moi pas, car ma fonction d'agent de quartier me fait passer aux yeux des gens comme un autre policier. Après le policier d'intervention qui va sur des lieux pour quelqu'un qui est bourré, il va en entendre de tous les noms, c'est le lot quotidien. » (A. Demasy, 2023).

En ce qui concerne la violence physique, celle-ci est fort heureusement plus rare que les violences verbales et morales mais la grande majorité des policiers interrogés y a tout de même déjà été confronté. Généralement, la violence à laquelle les policiers font face pourrait être qualifiée de légère. Globalement, les policiers sont confrontés à des individus qui commettent une rébellion dans l'espoir d'échapper à la police et aux conséquences de leurs actes ou bien à

des personnes qui sont dans un état second à cause d'une consommation excessive d'alcool ou de produits stupéfiants. X. Dupond explique :

J'ai eu 2-3 cas de violences physiques à mon encontre et à celle de mon collègue avec qui je travaillais (...) Ben disons que c'est toujours dans le cadre d'arrestations, je veux dire donc, ben les personnes ne se laissent pas faire, souvent c'est parce qu'ils sont sous l'emprise de l'alcool ou de drogues. Certaines personnes sont malheureusement atteintes de problèmes psychologiques et mentaux, et donc ben parfois, il y a le cocktail des 3 hein et bon généralement ben il faut pouvoir maîtriser la personne. Ce n'est pas toujours facile et bon ben ça passe par prendre des coups donc voilà. (X. Dupond, 2023).

Cependant, les policiers en intervention à Bruxelles ont souligné une autre forme de violence physique qui semble plus gratuite et subtile et qui n'est pas en réaction de l'action policière. Celle-ci correspond à des jets d'objets ou de pavés sur le véhicule ou directement sur les policiers, venant d'individus avec lesquels les policiers ne sont pas directement en interaction. L'intention des individus semble être de nuire à la police. T. Riche, inspecteur en intervention à Bruxelles explique une situation alarmante qu'il a vécu :

On s'est fait repérer à un moment donné, ils avaient vu c'était quoi notre bagnole et en gros pour sortir et rentrer de cité modèle, tu dois passer en dessous d'une passerelle qui relie deux bâtiments et sur cette passerelle ils avaient mis un caddy avec un lave-vaisselle dedans et le plan c'était que quand on allait sortir, ils allaient lancer le lave-vaisselle sur la voiture(...) la plupart des gens, ce qu'ils vont faire c'est au lieu d'être confrontés directement, ils vont essayer de te faire du mal indirectement quand eux ils savent qu'il n'y aura pas de conséquences pour eux (T. Riche, 2023).

J. Noël, inspecteur à la police fédérale confirme ces propos concernant certaines cités bruxelloises : « Moi, quand je rentre dans certains quartiers, on sait qu'on n'est pas à notre aise quoi. On sait qu'on va être victime d'insultes ou de jets de pierres sur notre combi ou n'importe quoi... » (J. Noël, 2023).

Certains policiers parviennent à faire la distinction entre une violence qui serait dirigée envers leur personne et envers « l'uniforme », donc une violence envers l'institution et ce qu'elle représente, envers le rôle de la police mais pas envers l'individu en tant que tel. Un inspecteur en intervention à Bruxelles explique : « Il faut bien dissocier la violence à l'encontre de l'uniforme et à l'encontre de la personne qui porte l'uniforme. D'ailleurs, légalement ils font la distinction aussi hein. On a l'atteinte aux policiers, à l'honneur, pas au métier à la fonction et on a l'atteinte à la personne. » (Y. Martin, 2023). Un autre inspecteur travaillant à Bruxelles confirme ces propos : « En fait quand tu te fais attaquer, selon mon point de vue c'est l'attaque de l'uniforme, on n'attaque pas la personne. » (T. Riche, 2023).

3.2.2. L'image de la police auprès des citoyens

Ensuite, une autre thématique issue des entretiens est l'image de la police auprès des citoyens. Les policiers interrogés ont pu mettre en évidence le lien entre celle-ci et le contexte sociétal.

En effet, cette image fluctue en fonction des événements que traverse la société. Par exemple lors des attentats de 2016 à Bruxelles, les policiers qui combattaient le terrorisme étaient perçus comme des héros, ils jouissaient d'une image très positive et se sentaient soutenus par la population. Mais au contraire, avec la crise du Covid à partir de 2020, les policiers devaient refreiner certaines libertés afin de contenir la propagation du virus, et cette fois-ci ils souffraient d'une image plus négative, en tant que représentants de l'État devant faire respecter des mesures controversées.

Il a également été remarqué que nombreux sont les policiers qui ont mentionné l'image négative que pouvait avoir la gendarmerie belge à l'époque, une police étant réputée pour ses excès de violence et son manque de dialogue. Cette image semble donc fluctuer à travers le temps, ils ne la perçoivent ni comme excellente ni comme horrible mais plutôt en proie à des événements sociétaux. F. Boswell, commissaire de police, responsable de service proximité, donne l'exemple suivant par rapport aux différentes crises sociétales traversées et l'impact ressenti sur la police :

Durant les attentats, donc je travaillais à Bruxelles à ce moment-là, à la police des chemins de fer... Allez 20 fois par jour, on était interpellés par des gens qui nous remerciaient pour le boulot qu'on faisait. Pourquoi ? Parce que les gens voyaient que les unités spéciales de la police arrêtaient des terroristes, qu'on avait des collègues qui se faisaient malheureusement assassiner par des terroristes. Et je vous jure qu'on avait des marques de sympathie qui venaient de partout, même de certaines populations bruxelloises dont on ne pensait pas avoir. Surtout là, on avait vraiment des remerciements, on avait des gens qui voulaient se faire prendre en photo avec la police, on était devenus des héros. Deuxième exemple, contexte COVID, ben, c'était tout à fait le contraire. On était des salopards parce qu'on faisait appliquer des mesures d'un gouvernement qui était à la merci des lobbies pharmaceutiques et tout ce qui s'ensuit et donc on était le bras armé de ce salopard de gouvernement qui nous a empêché de vivre (F. Boswell, 2023).

L'image de la police peut également être ternie par une petite proportion de policiers qui dysfonctionnent, qui effectuent mal leur travail, qui outrepassent leurs fonctions, qui sont trop impulsifs ou qui commettent des bavures policières. Ce ne sont pas uniquement les policiers belges qui peuvent affecter négativement l'image de la police belge. En effet, étant donné la puissance des médias et des réseaux sociaux, les répercussions d'un drame ou d'une bavure impliquant la police aux Etats-Unis ou en France peuvent se faire ressentir en Belgique, à l'instar de l'affaire George Floyd. Les policiers interviewés sont unanimes sur le fait que les policiers qui dysfonctionnent doivent être identifiés, écartés et sanctionnés. Cependant, cette proportion de policiers, que les répondants jugent faible, impacte l'image de l'entièreté de la profession comme le décrit A. Demasy, inspecteur, agent de quartier : « Il y a peut-être 99% des policiers qui font bien leur boulot mais c'est vrai que le 1% qui dérape met à mal toute la profession. C'est un peu facile de mettre tout le monde dans le même panier. » (A. Demasy).

Un autre élément qui a été souligné durant les entretiens est « la double punition » que subit le policier. A l'image d'un homme politique ou d'une personnalité publique, lorsqu'un drame ou

un évènement marquant implique un policier, que celui-ci soit en service ou non, sa profession sera mise en évidence et fera la une. À nouveau, dans ce cas-là, c'est un petit pourcentage de policiers qui peut ternir l'image de l'entièreté de la profession. Cette « double punition » est généralement accentuée par les médias et les réseaux sociaux. F. Boswell l'explique :

Maintenant, l'aspect négatif des médias, c'est qu'effectivement, un exemple criant, c'est que vous allez avoir un meurtre de quelqu'un ou des coups et des blessures ou un excès de vitesse... On va vous dire un homme a fait ça, quand c'est un policier, on va dire un policier a fait ça, même s'il était dans son privé. c'est la même chose avec les hommes politiques hein, mais ça veut dire qu'en fait on est doublement exposé à certaines problématiques et donc il y a quelque part un bashing (F. Boswell, 2023).

Par ailleurs, comme nous l'avons vu dans la partie théorique de ce travail, les policiers interrogés ont confirmé ressentir l'influence des médias et des réseaux sociaux dans l'image que les citoyens se font de la police. Le reproche fait aux médias et aux réseaux sociaux concerne principalement la rapidité et l'instantanéité de l'information qui induit un manque d'analyse ainsi que le séquençage qui peut être fait sur certaines vidéos qui sont partagées en masse sur les réseaux sociaux et les chaînes d'information. Le manque d'analyse correspond au fait que pour un bon nombre d'affaires, les médias ne chercheraient pas à savoir si l'implication des policiers respectait le cadre légal, même s'il y a eu usage de la force et que cela peut être impressionnant. Le séquençage correspond aux extraits de vidéos qui sont diffusés sans que le spectateur n'ait tous les éléments de contexte et où certaines parties de l'intervention policière ne sont pas filmées ou montrées, ce qui pourrait pousser à avoir une image erronée de la réalité de l'intervention policière.

La combinaison de ces éléments fait que les policiers interrogés considèrent que les médias et les réseaux sociaux renvoient une image négative d'eux ainsi que de leur métier, pas forcément de manière délibérée contre la police mais plutôt dans le but de faire du sensationnel et d'attirer un maximum d'audience autour de polémiques. J-P. Vanhaelen, inspecteur au service accueil à la Zone de Police de Nivelles-Genappe résume la situation de la manière suivante :

Bah ça vend beaucoup plus de parler en mal que de parler en bien... Sur des dossiers que j'ai eu à gérer où j'étais sur place, où j'ai vu les faits judiciaires etc. Y compris par rapport à des violences policières, bah la réalité et ce qui transparait dans les médias est différent, parfois c'est par des témoignages qui vont être recherchés auprès de personnes qui n'ont absolument rien vu ou qui ne connaissent absolument rien. Ou alors ça va être le fait de séquencer, de ne faire apparaître qu'une séquence de vidéo, on sélectionne vraiment ce qui va vendre en gros, et on en voit pas du tout le contexte... (J-P. Vanhaelen, 2023).

De nombreux policiers ont également mentionné l'impact de fictions policières ou de documentaires sur le métier de policier à l'instar du magazine enquêtes diffusé sur la chaîne RTL-TVI. Bien que ces émissions semblent avoir un fond positif, notamment les documentaires qui montrent comment la police fonctionne quotidiennement, leur impact est toutefois plutôt nuancé. D'un côté, ces programmes peuvent faire naître des vocations et peuvent rapprocher le citoyen de la police mais de l'autre, le spectateur qui interpréterait tout ce qu'il voit sur ces

programmes comme une réalité peut se forger une image erronée de la police, du travail policier et de la compétence policière. Les policiers expliquent que ces croyances peuvent également impacter l'image policière car le citoyen risque de se forger une caricature du policier et d'éprouver une déception lorsqu'il se trouve face à lui et qu'il ne peut pas agir comme il se l'imagine. Y. Martin, inspecteur à Bruxelles, explique :

On voit des flics super sympas hein, de très chouettes collègues qui sont tantôt moralisateurs tantôt qui font le gentil flic, méchant flic, qui sont plein de bonnes volontés, qui disent des choses qui ne sont pas tout le temps vraies parce que c'est leur interprétation personnelle. Mais ça, on ne l'explique pas, donc du coup on pense que les gens qui regardent la télé se disent que leur parole ben c'est la sainte vérité (Y. Martin, 2023).

3.2.3. Les relations entre la police et les citoyens

De manière unanime, les policiers interrogés ont qualifié les interactions quotidiennes avec les citoyens de généralement bonnes, les mauvaises interactions existent mais elles sont nettement moins fréquentes que les interactions positives. X. Dupond résume la situation de la manière suivante :

La majeure partie du temps, je dirais qu'elles (les interactions avec les citoyens) sont quand même positives parce qu'on n'intervient pas que dans des situations de crise non plus hein, on fait tout, que ce soit peut être un véhicule devant un garage, ça peut être même une petite dispute verbale dans le cadre familial et qu'il faut décanter etc. Donc on va dire que généralement les interactions sont positives. Donc je garde, on va dire une bonne image de ces interactions-là (X. Dupond, 2023).

Les policiers rencontrés ne ressentent généralement pas d'hostilité de la population envers eux de manière quotidienne dans le cadre de leur travail. Cependant, une hostilité venant d'une petite part de la population existe et ils la ressentent par moment, selon eux, c'est plutôt dans certains quartiers ou face à certaines personnes connues des services de police. J. Noël explique : « ... C'est surtout des endroits. Moi, quand je rentre dans certains quartiers, on sait qu'on n'est pas à notre aise quoi. On sait qu'on va être victime d'insultes ou de jets de pierres sur notre combi ou n'importe quoi... Généralement, il n'y a pas trop de problème » (J. Noël, 2023). et F. Boswell complète : « on ressent de l'hostilité envers les policiers. Alors de nouveau, ce sont des cas qui sont rares mais vous allez passer dans certaines rues, dans certains quartiers, on va vous regarder bizarrement, l'air de dire allez, ils sont encore là pour nous emmerder, nous faire chier et tout ce qui s'ensuit. » (F. Boswell, 2023).

Il a également été question de déterminer si les policiers ressentaient une dégradation de la relation entre la police et les citoyens au fil du temps. Cette fois-ci, le constat établi par les policiers interrogés est plus nuancé. Pour la plupart, la relation se serait effectivement dégradée, tandis que pour d'autres policiers, celle-ci serait restée stable mais elle n'était pas forcément excellente à la base vu qu'il y a plusieurs décennies, l'ancienne gendarmerie belge était déjà assez controversée. Il en ressort qu'encore une fois, c'est le contexte sociétal qui provoquerait ce sentiment de dégradation de la relation avec la police, ce ne serait pas expressément ciblé

envers la police mais comme dit précédemment, la police faisant partie des représentants de l'État, elle constitue une cible facile pour exprimer son désaccord avec les décisions des gouvernants. Selon l'analyse faite par les répondants, la société serait une société de l'immédiateté, où on peut se plaindre en quelques clics et où un message ou commentaire laissé sur internet peut impacter de nombreuses personnes instantanément. Ca serait aussi une société où la violence est plus présente et où le respect global diminue, où les gens ont moins de limites, où ils se déresponsabilisent, où ils refusent toute forme d'autorité. A. Baudoin, inspecteur principal, responsable de service proximité explique :

Les gens veulent tout, tout de suite. Ça c'est vrai que c'est un problème et à l'heure actuelle, ben deux clics sur un clavier, on est dans le monde du virtuel, on est derrière un écran, on peut atteindre tout le monde, adresser un mot à tout le monde. Dans le temps, il fallait prendre un papier, un BIC, aller à la poste, mettre un timbre, poster, réfléchir à 3 fois, ça coûtait. Aujourd'hui, (...) on appuie sur une touche, c'est parti (A. Baudoin, 2023).

Y. Martin complète cela en dénonçant la dérive de la société :

On a peur oui, parce que si l'image de la police, ben on l'avait dit hein, fluctue au fil des années, la violence et le respect de la fonction part en cacahuète, ça c'est un fait clair et certain. Les jeunes ont de moins en moins de respect, mais pas seulement pour la police mais de manière générale. J'ai l'impression que l'éducation ou en tout cas, le civisme a disparu. On se fait plus insulter qu'avant, ils se permettent plus de le dire (Y. Martin, 2023).

Un autre déterminant évoqué par les répondants pourrait être, comme vu précédemment, l'influence des médias et des réseaux sociaux. A. Demasy explique la situation :

Je ne pense pas qu'elle (la relation entre la police et les citoyens) se soit dégradée, on en parle peut-être plus avec les réseaux sociaux car on a vite fait de filmer des images et en quelques secondes, l'image est disponible au 4 coins du globe. Tout ça dans le temps, on n'avait pas et dans le temps on avait peut-être aussi plus de respect. On a l'impression que ce respect est beaucoup moins présent dans la société qu'avant. Ce n'est pas forcément ciblé envers le policier mais c'est facile car nous représentons l'autorité donc c'est facile de se défouler sur le policier (A. Demasy, 2023).

Il a été suggéré précédemment dans le cadre théorique que la période Covid aurait pu accentuer les tensions entre la police et les citoyens. Les policiers ont donc été interrogés sur la façon dont ils ont vécu la période covid dans le cadre de leur travail. Contrairement à ce que laissait penser la littérature, la période covid n'a pas grandement impacté les policiers interrogés au niveau des interactions qu'ils ont avec les citoyens. Ce fut pour nombre d'entre eux, une période compliquée à gérer à certains niveaux, surtout au niveau d'un dilemme éthique qui a pu se poser entre leurs valeurs personnelles et les mesures qu'ils devaient faire respecter. Les interactions ont parfois été un petit peu compliquées, un peu moins conviviales vu le contexte particulier. Cependant, les policiers ont également confié avoir eu la possibilité de faire preuve de clémence, de souplesse et de dialogue et avoir eu la possibilité de jouer sur le côté préventif plutôt que répressif, ce qui a permis d'entretenir des relations moins tendues avec les citoyens.

En somme, le contexte covid a provoqué quelques tensions temporaires mais qui ne semblent pas, pour autant, avoir impacté les relations entre la police et les citoyens sur le long terme. P. Neyman, commissaire divisionnaire de police, chef de corps explique l'impact de la période covid sur sa zone de police : « ça n'a pas suffi pour entamer la confiance globale que la population avait en nous et donc chez nous, je pense que ça n'a pas aggravé (la situation)» (P. Neyman, 2023).

Nous avons vu dans la partie théorique, au moyen de la littérature, que les *bodycams* sont de plus en plus souvent utilisées pour protéger aussi bien le policier que le citoyen avec lequel il interagit ainsi que pour faire diminuer l'usage de la force de part et d'autres. L'opinion des policiers a donc été récoltée pour démontrer si cette mesure a permis de modifier les interactions envers les citoyens et la police. Bien que certaines craintes par rapport au respect de la vie privée aient été évoquées, la plupart des policiers interrogés se sont montrés favorables à cet équipement car ils ont confiance dans leur manière d'intervenir et dans la connaissance de leur métier. En définitive, ils ne pensent pas que cela peut se retourner contre eux sauf dans le cas où ils travailleraient mal. Et dans ce cas de figure, ils trouvent que c'est une bonne chose car cela forcerait les policiers qui dysfonctionnent à respecter les règles et à corriger des comportements défailants dans la police. L'usage des *bodycams* prévoit que le policier a le choix d'allumer sa caméra ou non, et s'il active sa caméra, il doit prévenir la personne en face, et selon les policiers interrogés, cela permettrait en effet d'apaiser certaines situations et ainsi d'améliorer certaines interactions avec les citoyens. X. Dupond explique : « Quand on a des personnes agressives, etc. Ben, on allume, on les prévient parce qu'on est obligé de les prévenir qu'ils sont filmés, on les prévient et généralement ils se calment parce qu'ils savent très bien qu'ils sont en tort tout simplement » (X. Dupond, 2023) et F. Boswell explique que ça pousse le policier à rester calme également : « Et je pense que d'un autre côté, nous, ça nous dissuade aussi peut-être de monter dans les tours » (F. Boswell, 2023).

En somme, nous pouvons donc observer que contrairement à ce que le cadre théorique suggérerait, les policiers interrogés à l'occasion de cette étude ne sont pas du tout opposés à l'utilisation de *bodycams*. Les policiers rencontrés ne craignent pas que les *bodycams* puissent limiter leur pouvoir discrétionnaire même si certains reconnaissent que l'usage de celles-ci peut parfois influencer leur façon d'intervenir.

3.2.4. Les critiques de la police

Les policiers rencontrés reconnaissent que la police et le métier de policier sont sujets à de nombreuses critiques. Les sources de ces critiques sont diverses, certaines émanent de la mauvaise image que la police peut avoir auprès d'une partie de la population. D'autres viendraient, toujours selon les répondants, de l'amalgame que certains citoyens font entre la police et la justice, qui laisse penser que la police est parfois inefficace alors qu'elle est parfois simplement incompétente dans certains domaines. Cela engendrerait donc de la déception envers la police chez les citoyens. Les policiers ont également émis le constat que les citoyens

ont plutôt tendance à souligner ce qui va mal plutôt que de montrer du doigt ce qui est positif, pour tous les sujets, mais la police n'y échapperait pas. C. Lambert, inspecteur au service intervention à Wavre met cela en évidence :

C'est comme, on va dire Tripadvisor, ou alors même Booking et autres. Souvent, les avis sont négatifs. Pourquoi ? Parce que ben, quand c'est positif, bah c'est positif, tant mieux, on met pas que c'est super et tout ça. Ça arrive petit à petit mais on va dire, la proportion n'est pas égale donc bien sûr, on voit plus de choses négatives par rapport à la police ou autre (C. Lambert, 2023).

Les policiers indiquent également être exposés à de nombreuses critiques émanant des réseaux sociaux à travers des commentaires qui sont postés sur des groupes d'habitants ou sous des publications de nouvelles d'actualité.

Un autre élément mis en évidence par les policiers interrogés est la remise en cause très fréquente de la légitimité du policier et de la compétence policière. Cela pourrait être vécu comme une véritable violence pour certains comme l'explique P. Neyman :

Tous les jours, les policiers de terrain sont confrontés à ça, à des personnes qui se veulent supérieures. (...) Donc on a des personnes très bien placées dans la société et qui remettent en cause aussi le travail des policiers et qui les prennent d'un air très condescendant, ce qui est aussi une violence très dure hein, quand quelqu'un te parle, tu as ta compétence policière, ta formation policière, ton expérience policière que tu viens apporter sur une intervention, un différend familial par exemple, (...) et que le mari te prend de haut parce que lui, il est PDG d'une telle boîte et que il n'a pas en apprendre d'un petit jeune, un gars qui a 10 fois son salaire en moins et tout donc, cette condescendance peut faire autant de mal qu'un mec complètement bourré dans un café qui va commencer à lui hurler dessus (P. Neyman, 2023).

Y. Martin explique que cela peut également être vécu comme une frustration :

ça c'est une grosse frustration chez moi, des gens qui pensent tout savoir, même au niveau légal, qui connaissent notre métier mieux que nous ou qui voudraient qu'on fasse ceci, qui râlent parce qu'on ne fait pas cela. On a des à priori sur la police mais j'explique toujours très simplement que tu ne peux pas commander un pain chez le boucher. Et que même si les gens ont une image de ce qu'on pourrait faire et de ce qu'on devrait faire selon eux, il y a beaucoup de frustration aussi parce que nous, on ne répond pas à leurs attentes parce que ça n'est pas dans nos cordes (Y. Martin, 2023).

3.2.5. L'importance de l'identité professionnelle du policier

Il a ensuite été question de déterminer quelle place ce métier atypique peut prendre auprès des personnes rencontrées. La majorité des policiers rencontrés ont indiqué que leur métier de policier prend beaucoup de place dans leur vie. En effet, la plupart d'entre eux ne se considère pas policiers uniquement lorsqu'ils sont dans le cadre de leur travail mais ils déclarent que c'est une identité qui les accompagne constamment. Cela est notamment dû au fait qu'ils sont assermentés et compétents en tout temps sur le territoire belge mais également parce que ce

métier apporterait une vision différente du monde qui les entoure. T. Riche l'explique de la manière suivante : « Quand tu es flic, en général c'est à plein temps car à partir du moment où tu as ton badge, où tu es assermenté, le moindre petit truc que tu vois, tu le notes à l'arrière de ton esprit » (T. Riche, 2023). De plus, en tant que policiers, ils ont le devoir d'exemple auprès de la population, dès lors, c'est un élément dont ils doivent tenir compte au quotidien dans leurs actions et comportements, comme l'explique A. Demasy :

Je ne suis pas policier 38h par semaine, je suis policier 38h par semaine ici, mais quand je ne suis pas ici, même chez moi, je suis obligé du tenir compte du fait que je suis policier. Si on me grille la priorité en voiture, je ne peux pas sortir et lui en coller une parce que le fait d'être policier va se retourner contre moi et je serai puni bien plus sévèrement (A. Demasy, 2023).

Cela rend évidemment plus difficile le fait de dissocier les différentes identités que peut posséder l'individu ainsi que de prendre de la distance avec son identité professionnelle lorsque celui-ci se trouve dans le cadre privé.

En outre, ces policiers ont indiqué fort s'identifier à leur métier de policier aussi parce que ce métier a changé leur personnalité, certains décrivent même une fusion entre leur personnalité originelle et la personnalité développée à travers leur métier :

Ma façon d'être dans le privé a pris le pas sur le policier et vice-versa, ça a vraiment fusionné. Au début, je disais toujours quand j'arrive au boulot, je mets l'uniforme, je deviens policier et quand je l'enlève, je suis de nouveau Y. à la maison et en fait, maintenant, c'est vraiment une fusion des 2. J'ai des attitudes, on va dire des déformations professionnelles qui se traduisent dans ma vie privée (Y. Martin, 2023).

Cependant, une plus petite proportion des policiers interrogés arrive tout de même à faire la distinction entre leur identité professionnelle et leur identité propre. Ils veulent avant toute chose être reconnus en tant qu'individu et non rester cachés derrière leur profession. D'ailleurs, ils arrivent parfaitement à scinder leur vie professionnelle et privée et leur métier n'est pas quelque chose qu'ils mettent en avant dans leurs interactions avec d'autres personnes. P. Neyman explique : « Je me définis avant tout comme Pascal Neyman, donc pas du tout comme un policier (...) Moi, ce qui m'intéresse, c'est qu'on reconnaisse d'abord Pascal Neyman en soi, donc je suis avant tout l'être humain et je suis policier de façon accessoire, même si je le fais avec passion » (P. Neyman, 2023). Ces policiers sont des policiers plus expérimentés, avec une plus grande expérience professionnelle, mais ils ont confié avoir dû faire attention au début de leur carrière à ne pas se faire complètement absorber par ce métier prenant. A. Baudoin explique qu'il a dû être prudent lors de son arrivée à la police :

Ça a dû être une vocation à laquelle j'ai dû faire attention parce qu'à un moment donné où je menais des enquêtes, tu arrivais à 7h du matin (...) et il était 20h30, tu relevais le nez, t'avais pas vu la journée passer (...) et donc t'es vite pris à dépasser les 12 h par jour et le lendemain, t'es prêt à revenir et à apporter des résultats, et ça, tu en as envie, c'est passionnant, sauf que si tu fais pas gaffe à ça, à un moment donné, ta femme, tes enfants,

tout le monde se barre hein, et tu restes le flic (...) mais tu perds tout du reste et donc il y a un moment donné, on le fait quand on est jeune je pense. Et puis avec le temps, on parvient un peu à réguler tout ça et à prendre du temps pour soi aussi, pour ne pas se laisser, je veux dire, polluer par le métier (A. Baudoin, 2023).

De plus, nombreux sont les policiers qui accordent une grande importance à leur métier car celui-ci est, pour la plupart, une vocation. Pour certains des policiers rencontrés, le métier de policier a toujours été une vocation tandis que pour d'autres, leur profession n'était pas forcément une vocation à la base mais ça en est devenue une au fil du temps. Comme vu dans le cadre théorique, considérer sa profession comme une vocation correspond au niveau d'identification au rôle le plus élevé. Les personnes animées par une vocation sont donc celles qui s'identifient le plus à leur métier et qui s'impliquent le plus dans leur travail (Grawitch et al., 2010). Toutefois, pour une petite partie, bien que l'engagement dans la police émane d'une vocation, ils nuancent en affirmant qu'ils ne feraient pas ce métier pour n'importe quel salaire ou dans n'importe quelles conditions pour autant : « je pense que j'aurai moins de mal à quitter ce métier maintenant si à un certain moment je ne m'y retrouve plus » (J-P. Vanhaelen).

Un autre élément qui avait été suggéré dans le cadre théorique est l'existence d'une sous-culture policière qui induirait également un esprit de communauté au sein du groupe professionnel des policiers. Effectivement, une grande partie des policiers interrogés ont fait l'analogie de la police avec la famille. Ils soulignent que suite aux horaires particuliers ainsi qu'à la nature des tâches qu'ils doivent effectuer, notamment lorsque leur vie ou leur sécurité peut dépendre de leur binôme, ils ont effectivement tendance à se rapprocher et à nouer des liens extra-professionnels. Beaucoup avouent particulièrement être entourés de nombreux policiers dans leur sphère privée, les collègues sont donc devenus des amis ou plus. Certains soulignent d'ailleurs le danger de s'entourer uniquement de personnes issues du monde policier par rapport à l'emprise que le travail peut avoir sur le policier :

Moi je fais quand même attention à garder des amis qui sont en dehors de la police mais à un certain moment, c'est ma compagne surtout qui m'a fait m'en rendre compte, j'avais tendance à vraiment être très renfermé sur la police, j'étais qu'avec des policiers, mes amis étaient tous des policiers » (J.P. Vanhaelen, 2023).

Le fait de n'avoir que des amis policiers va forcément influencer l'identification à sa profession.

Les policiers ont également souligné l'existence d'une solidarité au sein de la profession mais ce n'est pas une solidarité visant à protéger les éléments qui dysfonctionnent : « Il y a cette solidarité, qui est quand même assez saine donc y a une solidarité qui ne vise pas à protéger le policier à tout prix parce que tous les actes ne seront pas protégés. Mais il y a quand même un esprit corporatiste assez sain qui existe au sein des zones de police » (P. Neyman, 2023). D'ailleurs, aucun policier interrogé n'a caché le fait que des personnes dans la police dysfonctionnent et doivent être sanctionnées, comme le mentionne T. Riche : « il y a plein de mauvais policiers, c'est le cas, c'est comme partout dans une entreprise, tu as les bons employés et les mauvais employés » (T. Riche, 2023).

Certains policiers disent partager des valeurs communes dans la profession mais pour d'autres le constat est plus nuancé :

pour les valeurs (...), je dis toujours, la police c'est juste un échantillon très représentatif de la société. (...) Un commissariat de 200 personnes, ben tu vas chercher 200 personnes dans la rue au hasard, tu leur donnes un uniforme et t'as un commissariat. (...) Donc oui, je me sens faisant partie d'un groupe mais voilà, il y a autant de valeurs, qu'il y a de personnes dans ce groupe » (Y. Martin, 2023).

De manière unanime, les policiers rencontrés disent être fiers de leur travail, principalement car c'est un métier qui a du sens, qui est au service de la population et qui les enrichit personnellement. Les policiers interrogés n'ont d'ailleurs aucune honte à communiquer leur profession, cependant ce n'est pas souvent quelque chose qu'ils mettent en avant dans leurs interactions. La raison à cela est généralement afin d'éviter d'être catégorisés comme tel et que leur personnalité soit effacée derrière leur profession atypique :

Le problème avec le métier de policier c'est que dès que quelqu'un apprend qu'on est policier, très vite on disparaît en tant que personne physique mais on devient un policier (...) je ne le mets pas en avant parce que je sais que pour certaines personnes, les interactions ne seront plus intéressantes après » (J-P. Vanhaelen, 2023).

En effet une des conséquences négatives, que les policiers constatent lorsqu'ils mentionnent leur métier, est que les personnes viennent leur parler uniquement de la police et leur poser des questions sur le métier et la législation. Cependant, une petite proportion des personnes rencontrées explique être méfiante sur le fait de communiquer leur profession au sein de certains cercles sociaux, par peur que ça ne leur porte préjudice à eux ou à leur famille. Effectivement, ces policiers évitent que l'on sache qu'ils sont policiers dans leur voisinage ou dans des endroits à forte fréquentation comme les festivals ou les matchs de foot :

T'as pas envie que tout ton voisinage sache que tu es policier parce que tes voisins, finalement, ce ne sont que tes voisins et tu ne sais pas si un jour ils auront une haine quelconque envers la police. Donc moi, dans mon voisinage, j'essaie de taire le fait que je suis policier, mais plus pour ma femme. Encore plus depuis que je suis papa parce que voilà, je me dis ça pourrait avoir des répercussions sur ma famille et au jour d'aujourd'hui, je pense qu'il faut quand même se méfier, les gens sont prêts à aller plus loin qu'avant » (Y. Martin, 2023).

Finalement, les réactions ont été très nuancées concernant la proximité que ces policiers éprouvent envers l'institution qu'est la police, certains s'en sentent proches et d'autres ne se trouvent pas en phase avec celle-ci. Ils se sentent généralement plus proches de leur zone de police ou de leurs collègues policiers que de l'institution policière globale.

3.2.6. Les réactions face au bashing

Nous allons dans cette section, nous attarder sur les réactions que les policiers rencontrés peuvent adopter face au bashing policier.

Premièrement, les réactions face aux critiques de leur métier sont multiples. Lorsque dans le cadre de leur travail, les policiers sont confrontés à des personnes qui critiquent la police, beaucoup vont tenter de faire la part des choses. Ils vont tenter d'expliquer que la mauvaise expérience ou l'affaire médiatisée que l'individu cite ne les implique pas directement. Ils ajoutent devoir souvent expliquer à ces citoyens que eux, dans leur intervention, ils vont faire correctement leur travail et qu'il n'y aura pas de souci : « je peux comprendre que parfois on rencontre des gens dans une intervention qui ont des a priori et quand nous on montre patte blanche, ça ouvre un dialogue qui n'aurait pas pu exister si on était resté un peu fermé » (Y. Martin, 2023) « Je peux entendre certaines personnes qui ont eu une mauvaise expérience avec des collègues et donc ben là c'est directement de remettre le cadre en disant "OK, c'est possible que vous ayez ce problème avec un collègue. Moi je ne suis pas le collègue donc ça va bien se passer, point" » (J-P. Vanhaelen, 2023). Dans ces cas-là, le policier se dissocie des mauvais policiers et des mauvais exemples de la police dans la société. Certains vont aussi accepter la critique venant de l'individu et si les arguments en face sont valables et pas extrêmes, ils vont en débattre : « En fait, à partir du moment où on avance un argument qui est valable, je ne suis personne pour nier ta mauvaise expérience » (T. Riche, 2023).

Certains policiers sont véritablement affectés par les critiques de la police, ils prennent ça comme une atteinte personnelle :

Avoir en face de soi une personne qui commence à insulter, qui dévalorise le travail, c'est compliqué parce que oui, je le prends pour moi aussi parce que ben, justement, je prends cette charge psychosociale. C'est un choix et je ressens mon utilité dans la société et finalement avoir une personne en face qui sape tout ça, c'est parfois compliqué à vivre. (J-P. Vanhaelen, 2023).

Cependant pour la plupart des policiers sondés et la plupart du temps, ils ne sont pas profondément affectés par ces critiques. Une des manières d'évacuer la pression est d'en parler entre collègues car ceux-ci sont inévitablement exposés à des situations semblables : « Généralement, on en parle entre collègues et ça apporte déjà un certain soutien » (J-P. Vanhaelen, 2023). Ce qui pourrait aussi expliquer qu'ils ne soient pas forcément affectés par les critiques est que beaucoup de policiers ont mentionné le fait qu'ils prennent en compte de qui viennent les critiques. Selon eux, il s'agirait souvent de personnes peu instruites, bien connues des services de police, de personnes extrêmes ou simplement des personnes en demande. Cela remettrait donc en perspective la considération qu'ils ont pour ces critiques, les jugeant comme négligeables. Dans ce cas-ci, ils décrédibilisent plutôt la source des critiques envers la police.

Certains prennent aussi en compte les critiques qu'ils reçoivent ou qui sont faites à la police. Ils s'en servent pour modifier leur comportement et définir ce qu'ils doivent et ne doivent pas faire : « ça me permet de me remettre en question. Quand j'entends certaines critiques qui sont constructives, notamment dans des échanges, dans des débats (...) Ça me permet moi de me remettre aussi en question et d'apporter parfois une autre approche quand j'ai des citoyens en

face de moi » (A. Baudoin, 2023). Tandis que d'autres ne changent pas leur comportement, quelques soient les critiques adressées au métier. Ils préfèrent faire confiance en leur formation et en leur compétence policière : « moi j'ai ma façon de travailler, j'ai ma ligne de conduite et en fonction des critiques je n'adapterai pas ma façon de travailler. Enfin, en fonction des critiques des citoyens, bien sûr. Parce que je sais comment je dois travailler et je vais travailler comme ça, c'est tout. » (J. Noël, 2023).

Deuxièmement, les réactions face aux violences physiques, verbales et morales sont également multiples auprès des policiers rencontrés. Une bonne partie d'entre eux disent ne pas vraiment être affectés par ces formes de violences, ils disent toujours avoir été conscients que celles-ci existent et qu'ils finiraient par y être confronté au cours de leur carrière. Ils considèrent qu'elles font partie du métier. J. Noël explique : « ça fait partie du métier, quand j'ai signé pour faire ce métier, je savais que ça allait arriver et (...) ça fait vraiment partie du métier, ça ne devrait pas être le cas, mais c'est le cas. Et je le sais depuis le début et voilà, je ne m'en porte pas plus mal pour ça et je voudrais pas arrêter mon métier pour ça. » (J. Noël, 2023).

D'autres policiers ont confié réagir par une remise en question, parfois profonde lorsqu'ils sont confrontés à ces violences :

on redébriefe 20 fois l'intervention dans sa tête et on se dit au départ, mais qu'est-ce que j'ai fait de mal ? Enfin, en tout cas moi c'est comme ça que je l'ai pris, pour que ça parte comme ça en sucette ? Est-ce que j'aurais pas dû plus dialoguer ? Est-ce que j'aurais pas dû appeler du renfort ? Est-ce que j'aurais pas dû faire plus attention à moi ? Et au départ, vous avez l'impression, quelque part que vous n'en avez pas fait assez ou mal fait les choses. (...) Personnellement, la manière dont je l'ai ressenti, c'est que j'avais moi-même commis une erreur (F. Boswell, 2023).

Une échappatoire que certains policiers utilisent encore une fois est le dialogue entre collègues pour évacuer la pression comme l'explique A. Henrion, agent de quartier à Nivelles : « le mode de fonctionnement que beaucoup de policiers utilisent, c'est pour décharger leur stress, ils rentrent au bureau et on se raconte nos expériences et on les lâche au bureau. Et ça c'est peut-être le moyen de dédramatiser » (A. Henrion, 2023).

Un des policiers nous confie que les violences physiques seraient plus faciles à appréhender car celles-ci sont dirigées vers l'uniforme, au contraire de la violence verbale qui serait plus ciblée personnellement :

Je n'appréhende pas mal, ni les violences verbales, ni les violences physiques, mais c'est plus facile d'appréhender les violences physiques finalement parce que c'est souvent des réactions impulsives, pas forcément contre le policier, mais plus par la volonté de ne pas se faire appréhender ou de se rebeller. Tandis que la violence verbale, là c'est clairement dirigé quoi, que ce soit contre moi ou l'uniforme, là, il y a plus une réelle volonté et une réflexion psychologique qui se fait derrière, plus importante en tout cas que la violence physique. » (Y. Martin, 2023).

Une réaction que plusieurs policiers adoptent est d'essayer de dialoguer pour sensibiliser les personnes, souvent des jeunes, à leur comportement :

À chaque remarque, à chaque chose, il faut essayer de dialoguer. Il y en a qui qui utiliseront, peut-être d'autres manières. Moi, je préfère avoir d'abord un dialogue avec généralement les jeunes. Enfin, les plus jeunes et essayer de décanter tout ça sur le terrain en même temps, plutôt que d'utiliser directement des voies répressives (X. Dupond, 2023).

Le but de cette réponse est de calmer le jeu, éviter l'escalade de la violence et faire baisser la tension : « en fait j'arrive à calmer la situation par le fait que je parle énormément donc les gens ils n'ont pas le temps d'en placer une et donc c'est rare que les gens viennent vers moi et viennent dans le but de me frapper, ma personne, moi-même » (C. Lambert, 2023).

Beaucoup de policiers ont d'ailleurs confié ne pas ressentir de rancœur envers la personne qui a été violente envers eux. Ils abandonnent parfois les poursuites qu'ils seraient en droit de lancer à l'encontre de l'individu violent car ils prennent en compte les circonstances de l'altercation comme l'explique C. Lambert : « je ne vois pas l'intérêt d'aller réclamer de l'argent à une personne qui n'en a pas de un, de deux, qui était dans un état second aussi, mais qui voulait effectivement me faire du mal. » (C. Lambert, 2023).

Un des policiers interrogé a toutefois atteint un état de saturation face aux violences qu'il pouvait rencontrer dans ses interventions, le poussant à changer de service et à quitter le service intervention auquel il été rattaché. J-P Vanhaelen explique :

En 2022, j'ai un ras-le-bol complet par rapport à l'intervention. Suite à une intervention, je me rends compte que j'ai failli, entre guillemets, vriller. C'est à dire que je me suis retrouvé devant une personne justement qui est habituée de nos services, qui était outrageante, insultante, etc. (...) la personne claque la porte qui termine vraiment sous mon talon et en fait là je me dis qu'heureusement que la porte s'est refermée parce que sinon je rentrais dedans et voilà quoi. Donc là, médecin, j'ai fait six semaines d'arrêt maladie (J-P. Vanhaelen, 2023).

Il explique avoir atteint ce trop-plein suite à l'accumulation d'interactions compliquées :

C'est vraiment l'accumulation des périodes qui sont plus compliquées, l'accumulation même le fait effectivement d'avoir des personnes qui insultent, d'avoir des personnes, des réflexions du style « Ben, c'est moi qui vous paye » Voilà, c'est l'accumulation de toutes ces choses-là qui fait qu'à un certain moment... » (J-P. Vanhaelen, 2023).

En effet un certain nombre de policiers ont confié que ce ne sont pas des faits isolés qui sont difficiles à vivre mais que l'accumulation de mauvaises périodes peut constituer un challenge : « quand il y a une violence physique, une blessure comme ça, non seulement c'est physique, mais c'est en plus psychologique puisque ça vient se greffer à tout le reste, à l'accumulation (...) donc les mots, les menaces, les injures... » (P. Neyman, 2023).

3.2.7. Les stratégies mises en place face au bashing policier

En synthèse, sur base des résultats présentés ci-dessus, nous pouvons à présent identifier les différentes stratégies que les policiers interrogés mettent en place face au bashing policier afin d'en limiter les effets négatifs. Comme nous l'avons vu dans la section précédente, de nombreux policiers lorsqu'ils sont confrontés à des critiques ou à une forme de violence vont trouver du réconfort auprès de leurs collègues. Le fait de parler avec des personnes subissant les mêmes situations est un grand soutien pour eux : « Moi je parle énormément avec mes amis et ma compagne, pour justement libérer un peu cette cet aspect-là, énormément aussi avec les collègues parce que c'est très très important les collègues. » (C. Lambert, 2023). Nous avons également précédemment vu que beaucoup de policiers misent sur le dialogue avec les personnes qui critiquent ou qui sont violentes envers la police afin de les éduquer, de les sensibiliser. Le but étant donc de faire changer l'opinion de la personne sur la police et/ou le comportement de l'individu envers la police. Il a également été mis en lumière que certains policiers ont pour stratégie de décrédibiliser la source des critiques envers leur profession, en déclarant que la plupart des critiques viennent de personnes peu instruites, délinquantes ou extrêmes. Il a aussi été montré que certains policiers préfèrent se distancer des autres policiers et surtout des mauvais policiers en expliquant aux personnes méfiantes qu'ils ne sont pas comme les mauvais exemples et qu'avec eux tout se passera bien et dans le respect du cadre légal. Il a en outre été révélé que certains policiers choisissent de ne pas réagir face au bashing policier, ceux-ci ne sont pas spécialement affectés et ne changent pas de comportement non plus.

Toutefois, les policiers ont adoptés d'autres stratégies que nous n'avons pas encore abordées. En premier lieu, de nombreux policiers tentent de s'adapter à la situation et surtout aux personnes avec qui ils interagissent, en agissant avec respect, tact et psychologie ainsi qu'en expliquant l'objectif et la démarche de l'intervention policière. Cela permettrait d'apaiser les tensions qui peuvent apparaître lors d'interventions. Y. Martin explique devoir s'adapter continuellement aux personnes qu'il rencontre, tel un acteur : « il y a aussi l'aspect terrain et un peu acteur et devoir se mettre dans le rôle de terrain-là. Je vais sortir le masque du flic comme ça et puis l'autre masque. Pour moi, être policier, c'est avant tout savoir passer d'un rôle à l'autre, c'est un peu un boulot d'acteur en fait. » (Y. Martin, 2023). C. Lambert explique que le respect reste primordial pour qu'une intervention se déroule correctement :

Moi, le premier contact, c'est toujours avec respect, donc je laisse toujours le bénéfice du doute, donc ça veut dire que le gars (...) j'ai du respect pour lui, même si il a fait quelque chose de très mal. Et j'essaie de comprendre la situation parce que parfois il faut faire à charge et à décharge et certains policiers n'y arrivent pas, qui eux directement sont rentre-dedans et donc après ils s'étonnent que la personne leur manque de respect (C. Lambert, 2023).

Dans la même lignée, certains policiers tentent de briser l'image d'une police rigide, ferme et peu avenante, en allant parfois à l'encontre du stéréotype du policier :

Moi, quand je marche dans la rue, je fais signe à des gens que je ne connais pas, je souris, je fais des signes de tête. Enfin, je suis hyper avenant dans mon non-verbal et les gens parfois ils me disent tiens, pourquoi il me dit bonjour ce flic ? Mais ils saluent en retour hein. Donc ouais moi je brise un peu parfois l'hostilité (Y. Martin, 2023).

Une autre possibilité est d'agir avec tact et psychologie en se mettant à la place de la personne qui interagit avec la police :

On va aller sonner à une porte, (...) quand les gens vont ouvrir, ils vont avoir une personne déguisée en policier. On a un accoutrement, on ne s'en rend pas compte quand on le porte régulièrement, mais ça a un impact. La plupart des gens, quand ils voient un combi de police sur le bord de la route, (...) ils sont là (...) « Est-ce que je ne suis pas en infraction ? », c'est un peu la première réflexion. Ah, il y a des flics, voilà on fait gaffe et quand on a un citoyen qui ouvre la porte et qu'il a affaire à l'uniforme devant lui, qu'est ce qui se passe ? Est-ce une mauvaise nouvelle ? (...) Il faut tout de suite se présenter et rassurer le citoyen dans la démarche qu'on entreprend (A. Baudoin, 2023).

La démarche entreprise correspond à tenter de prouver que les policiers n'agissent pas tous bêtement et de manière déconnectée de la population.

Une autre stratégie que de nombreux policiers ont confié adopter est d'éviter de lire ou de regarder les critiques qu'ils peuvent rencontrer sur les réseaux sociaux ou à travers les médias mais également d'ignorer les critiques qu'il reçoivent lorsqu'ils travaillent. Cela consiste à mettre des œillères comme le décrit J. Noël : « on met des œillères et on fait notre boulot, c'est tout. C'est pas un quidam qui va nous dire comment faire notre boulot. » (J. Noël, 2023).

Afin de contourner les difficultés liées au bashing policier, beaucoup ont confié préférer se recentrer sur eux-mêmes, sur leur cercle familial ou sur leurs passions en prenant une certaine distance avec leur profession. A. Baudoin explique qu'il ne faut pas trop se laisser impacter par les critiques car un policier a sa formation et il doit faire confiance en ses compétences : « Il ne faut jamais se laisser influencer, si on devient un policier, c'est qu'on le mérite, c'est qu'on a envie, c'est qu'on a peut-être la vocation et donc il est important de garder cette personnalité qui fait la police » (A. Baudoin, 2023). J-P. Vanhaelen explique se recentrer sur sa famille et sur le sport :

Il faut savoir que depuis un an et demi je suis papa d'un petit garçon et en fait là, j'ai appris beaucoup à prendre du recul et ça m'affecte beaucoup moins parce que je recadre aussi sur le plus important (...) quand j'ai un peu de mal, je pars faire du sport, je fais du vélo beaucoup et j'évacue tout et ça ne rentre pas chez moi (J-P. Vanhaelen, 2023).

Tandis que X. Dupond rappelle l'importance de prendre de la distance avec ce métier : « il faut pouvoir dans la sphère privée, s'éloigner de notre métier. » (X. Dupond, 2023).

Finalement, une stratégie largement utilisée auprès des policiers rencontrés est l'utilisation de l'humour ou du rire. L'humour peut aussi bien être utilisé avec les individus auprès desquels ils interviennent pour arrondir les angles et calmer certaines situations qu'entre collègues pour

libérer la pression et dédramatiser. A. Henrion explique : « Pour ma part, ce qui me fait dédramatiser, mais c'est mon mode de défense, je ris. Je le prend sous forme de rire. Je rentre au bureau, je raconte ce qu'il s'est passé et j'essaie de le tourner en dérision et je ris. » (A. Henrion, 2023). F. Boswell explique :

Il faut savoir que je ne sais plus gérer une intervention sans mettre une touche d'humour dedans, sauf évidemment, si je dois aller annoncer un décès, ça je reste sérieux. (...) il faut toujours que je rigole avec les gens et c'est peut-être pour ça aussi que la plupart de mes interventions se passent bien et j'ai moins subi de violences verbales ou même de violences physiques. C'est parce que dès que j'arrive quelque part, je fais le nécessaire pour que justement je sois pris de manière positive et j'ai toujours remarqué que ça m'amenait plus (F. Boswell, 2023).

3.3. Analyse des résultats

Pour rappel, le modèle d'analyse s'appuie sur les travaux de Petriglieri (2011) et stipule que le *bashing* policier constituerait une menace identitaire pour les policiers qui auraient tendance à fortement s'identifier à leur métier. Face à cette menace, les policiers, en fonction de leur niveau d'identification professionnelle, peuvent adopter six stratégies identitaires différentes regroupées dans deux catégories : la protection ou la modification de l'identité menacée. Il était supposé, sur base de la littérature, que le policier aura plutôt tendance à recourir à une stratégie de protection de l'identité professionnelle plutôt qu'à la modification de celle-ci.

3.3.1. Comment le *bashing* policier constitue-t-il une menace identitaire ?

Comme nous l'avons vu précédemment dans le cadre théorique, l'identité professionnelle développée par un travailleur peut subir plusieurs menaces identitaires. Pour rappel, les menaces identitaires sont des expériences portant atteinte à la valeur, au sens et/ou à l'affirmation de l'identité professionnelle (Petriglieri, 2011). De plus, un des déterminants de la considération d'un événement désagréable par l'individu comme une menace identitaire est la fréquence à laquelle celui-ci y est exposé.

À l'aide des résultats récoltés dans le cadre de cette étude, il est clair que le *bashing* policier constitue une menace identitaire pour la plupart des policiers interrogés. En effet, la violence envers les policiers, qu'elle soit verbale, morale et/ou physique est monnaie courante dans la profession, bien que tous les policiers n'y soient pas exposés de la même façon et à la même fréquence. En réalité, les policiers ont confié que les violences physiques qu'ils subissaient n'étaient généralement pas directement dirigées contre eux mais les individus avaient plutôt comme but d'échapper aux conséquences de leurs actes, tandis que les violences verbales et morales étaient clairement plus dirigées singulièrement contre eux. Cependant, il reste important de souligner que des policiers, principalement dans des services intervention à Bruxelles, ont confié subir des violences singulièrement dirigées contre la police, ayant pour but de nuire à celle-ci et de provoquer des dommages lourds (jets de projectiles, d'électro-ménager...). Certains policiers font d'ailleurs preuve de méfiance lorsqu'ils doivent dévoiler leur profession. En effet, une crainte existe chez certains par rapport aux représailles qu'ils pourraient subir du fait de leur profession.

En outre, un autre élément déterminant est l'opinion que les citoyens se font du métier de policier et de la police, si celle-ci est négative, cela pourrait évidemment menacer l'identité professionnelle des policiers. À travers les résultats, il a été mis en lumière que l'image de la police fluctue en fonction du contexte sociétal, des grandes crises que le pays traverse et du rôle qui est attribué à la police lors de celles-ci. L'impact d'une infime proportion de mauvais policiers commettant des bavures est également ressenti sur la profession et terni l'image de l'ensemble des policiers, même quand l'incident est commis par la police d'un autre pays. Dans la partie théorique, il a été expliqué que les médias et les réseaux sociaux jouent un grand rôle dans la constructions des représentations sociales sur les groupes professionnels (Le Saulnier,

2012). À l'aide des résultats des entretiens, nous savons que les policiers interrogés dénoncent la mauvaise image qui est donnée de leur profession par les médias et sur les réseaux sociaux, principalement à cause de l'instantanéité de l'information, du manque d'analyse de celle-ci et du séquençage effectué sur de nombreuses vidéos relayées.

La qualité des échanges et des relations que les policiers ont avec les citoyens pourrait également impacter leur perception du *bashing* policier comme menace identitaire. Les relations avec les citoyens ont globalement été qualifiées de bonnes, les mauvaises existent mais sont minoritaires. Certains ressentent tout de même une certaine hostilité envers la police. Elle est présente mais n'est pas constante non plus, elle serait plutôt localisée dans certains endroits et certains quartiers. Il a été souligné qu'à nouveau, le contexte sociétal pouvait avoir un rôle important à jouer dans les relations police-citoyens mais la société semble globalement avoir perdu en respect et les gens auraient moins de limites.

De plus, les policiers rencontrés ont admis que leur profession est en proie à de nombreuses critiques qu'ils subissent régulièrement ainsi que la remise en cause de leur légitimité et de leur compétence policière, ce qui peut engendrer de la frustration.

Contrairement à ce que la littérature laissait suggérer, la période covid ne semble pas avoir eu un effet considérable sur la relation entre la police et les citoyens. Celle-ci a pu se dégrader mais uniquement de manière temporaire lors du pic de l'épidémie. Les policiers soutiennent également fortement l'utilisation des *bodycams* car celles-ci permettraient d'apaiser les relations entre la police et les citoyens lors d'interventions compliquées.

En somme, pour que le *bashing* policier soit ressenti comme une menace identitaire, il faut évidemment que l'identité professionnelle de policier soit importante auprès du travailleur car plus celui-ci s'y identifie, au plus il sera impacté et si l'identification est faible, l'impact sera moindre. Il ressort donc des résultats des entretiens que pour la vaste majorité des policiers rencontrés, l'identification professionnelle est très forte. Leur profession prend une place très importante dans leurs vies, ils se sentent policiers en tout temps, même en dehors des heures de travail. Leur métier les a changés, en créant souvent une fusion entre leur identité propre et leur identité professionnelle. Ils ont tendance à s'entourer de nombreux policiers qui partagent les mêmes expériences qu'eux dans ce métier atypique, allant même jusqu'à considérer la police comme une grande famille. Toutefois, ce n'est pas le cas de tous les policiers, une minorité arrive à maintenir une distinction forte entre leur identité propre et leur identité professionnelle, garantissant une scission nette entre leur vie privée et leur vie professionnelle. Il est également important d'ajouter que la plupart considère leur métier comme une vocation, c'est un métier qui leur tient à cœur, qui les passionne et dont ils sont extrêmement fiers.

Finalement, tous ces éléments additionnés permettent effectivement de considérer le *bashing* policier comme une menace identitaire auprès des policiers. Les diverses violences auxquels ils sont confrontés de par leur profession, l'image négative de la police perpétuée par les médias et une partie de la population, les critiques récurrentes dont la police et les policiers sont

victimes ainsi que l'hostilité ressentie à certains endroits sont autant d'éléments qui peuvent porter préjudice à leur identification à leur groupe professionnel de policier. En effet, tout cela pourrait porter atteinte à la valeur, au sens et/ou à l'affirmation de l'identité professionnelle policière. D'autant plus que nous avons vu que l'identification professionnelle chez les policiers est globalement forte, ce qui laisse penser que la menace identitaire du bashing policier sera d'autant plus présente chez la majorité de ces policiers. Plus précisément, le bashing policier est considéré comme une menace identitaire venant des autres car le bashing policier est effectivement un jugement dévalorisant l'identité de l'individu et correspond également à des croyances et préjugés que la société tient envers le groupe auquel l'individu s'identifie (Petriglieri, 2011).

3.3.2. Quelles stratégies identitaires sont utilisées par les policiers ?

Le bashing policier étant à présent identifié comme une menace identitaire, nous allons passer en revue les différentes stratégies qui ont pu être développées par les policiers afin de modérer les effets négatifs du bashing policier.

D'une part, les stratégies de protection de l'identité professionnelle visant à renforcer son identité professionnelle de manière positive sont, comme le suggérait la théorie, les plus fréquentes.

La première forme est la dérogation qui vise à décrédibiliser la validité de la source de la menace. Cette stratégie a régulièrement été identifiée dans le cadre de cette recherche. En effet, de nombreux policiers ont mis en place cette stratégie lorsqu'ils indiquaient ne pas forcément être affectés par les critiques sur la police ou les insultes qu'ils recevaient car celles-ci viendraient, selon eux, de personnes non-instruites, marginales, extrêmes, délinquantes ou alcooliques par exemple. L'objectif est donc ici de décrédibiliser les personnes à la source de ces discours afin de rendre leur parole invalide.

La seconde stratégie de protection de l'identité est la dissimulation. Celle-ci vise à camoufler son identité dans le contexte dans lequel elle est menacée et si elle n'est pas camouflable, l'individu va tenter de diminuer ou supprimer les comportements généralement associés à l'identité menacée. Dans le cadre de l'étude, celle-ci a été peu rencontrée, cette stratégie peut toutefois être observée lorsque certains policiers ont mentionné être prudents sur le fait qu'on sache leur profession dans leur voisinage ou dans d'autres cercles, de peur de subir des représailles. Une variante de cette stratégie peut aussi être observée dans le discours de X. Dupond qui mentionnait adopter un comportement très avenant, en saluant et en souriant à tout le monde qu'il croise. Cette stratégie a pour but de se mettre en opposition avec les comportements stéréotypiques associés au groupe des policiers et à diminuer ceux-ci.

La troisième stratégie de protection de l'identité est la distinction positive visant à changer les attitudes menaçantes envers l'identité en éduquant les personnes à l'origine de la menace afin de tenter de les faire changer d'avis. C'est une stratégie qui est effectivement utilisée par un

certain nombre de policiers. En effet, il a été démontré dans les résultats que de nombreux policiers essaient de dialoguer avec les personnes émettant des critiques ou adoptant des comportements violents envers la police. Les policiers essaient donc de sensibiliser, d'expliquer leur démarche ou les difficultés du métier afin de faire baisser la tension et dans l'espoir que les individus n'adoptent plus ce comportement ou ces réflexions face aux policiers.

D'autre part, les stratégies de modification de l'identité visent à modifier, réduire l'importance ou abandonner l'identité menacée. Comme suggéré dans la partie théorique, celles-ci ont été utilisées moins fréquemment.

La première stratégie de modification de l'identité consiste à diminuer l'importance de l'identité afin de réduire également les effets négatifs de la menace identitaire. C'est une stratégie qui a effectivement été identifiée auprès de quelques policiers avec les policiers qui disent prendre une certaine distance avec leur profession et qui préfèrent recentrer sur d'autres identités comme leur identité familiale en tant que père de famille afin de ne pas se laisser polluer par la négativité qui en découle.

La seconde stratégie consiste à changer le sens associé à l'identité menacée, l'individu modifie donc son identité pour ne plus être en conflit avec les menaces identitaires. C'est une stratégie qui est régulièrement utilisée par les policiers rencontrés et cela à travers deux moyens. Le premier est que certains policiers ont confié être à l'écoute de certaines critiques envers la police, de certaines remarques citoyennes concernant des bavures policières et ils s'en servent afin de modifier leur comportement et changer leur façon de procéder dans leur travail et dans leurs interventions. Cependant, ce n'est pas unanime car d'autres policiers ont confié que quoiqu'il arrive, ils ne changeraient pas leur manière de travailler en fonction des critiques envers la profession ou qu'ils reçoivent personnellement. Le second moyen est de se distancer des mauvais exemples qu'il peut exister dans la police en ayant la démarche d'expliquer aux personnes réticentes avec qui ils interagissent qu'eux vont respecter le cadre légal ainsi qu'en agissant avec psychologie, tact, respect et en s'adaptant à la situation et aux individus en face d'eux.

La troisième stratégie de modification de l'identité est de cesser de s'identifier au groupe menacé en quittant celui-ci, c'est-à-dire quitter la profession de policier. Dans le cadre de cette recherche, après que la question leur ait été posée, aucun policier n'a confié avoir songé à quitter leur emploi en raison du contexte de *bashing* policier donc ce n'est pas une stratégie qui a été utilisée, elle n'a d'ailleurs même pas été envisagée non plus.

En revanche, il est important de souligner que certaines stratégies différentes de la classification élaborée par Petriglieri (2011) ont pu être identifiées dans le cadre de cette étude. Tout comme souligné dans les travaux de Holmes, Whitman, Campbell & Johnson (2016), ce travail met également en lumière les limites de cette théorie qui n'est pas capable d'identifier toutes les réponses possibles face à une menace identitaire.

La première stratégie identifiée est qu'une part importante des policiers rencontrés ont communiqué qu'une des stratégies qu'ils mettent en place pour surmonter les effets négatifs du *bashing* policier, que ce soient les critiques ou les différentes formes de violences, est de se retrouver entre collègues pour en parler. En effet, le fait de partager leurs expériences compliquées leur permettraient de prendre du recul par rapport aux événements et de trouver une source de réconfort et de soutien auprès de personnes qui partagent le même vécu. Bien que la typologie de Petriglieri (2011) ne reprenne pas cet aspect-là, le dialogue et le soutien entre collègues pourrait être rattachée à une stratégie de protection de l'identité car l'individu va chercher du réconfort auprès du groupe identitaire qui est menacé, ce qui pourrait à terme renforcer son identification à son groupe professionnel.

La seconde stratégie identifiée est que certains policiers mettent simplement des œillères par rapport aux critiques qu'ils peuvent rencontrer à travers les médias ou sur les réseaux sociaux. Cela se traduit par le fait d'éviter un maximum de regarder les actualités et de supprimer les réseaux sociaux ou les limiter un maximum et ce afin de ne pas tomber sur des articles ou reportages dégradant l'image de la police ainsi que de ne pas tomber sur des commentaires et critiques des citoyens envers la police. Cette stratégie pourrait également être rattachée aux stratégies de protection de l'identité car elle a pour but de protéger l'identité menacé en évitant absolument les critiques qui pourraient l'affecter.

Une troisième stratégie est que certains policiers disent ne rien changer à leur façon de travailler ou d'intervenir en réaction au *bashing* policier, ils préfèrent faire confiance en leur expérience et compétence policière, en faisant abstraction des critiques à leur encontre. Cette stratégie pourrait également correspondre à une stratégie de protection de l'identité car ils font confiance en leur formation, en leur compétence, ce qui pourrait renforcer leur identité professionnelle menacée. Cette stratégie a d'ailleurs aussi été identifiée dans les travaux de Holmes et al. (2016) et a été qualifiée de stratégie d'ignorance.

En dernier lieu, une ultime stratégie ayant été identifiée est l'utilisation de l'humour et du rire par certains policiers. En effet, un certain nombre de policiers utilise l'humour lors de leurs interventions avec les citoyens pour dédramatiser certaines situations, en réponse aux critiques sur leur profession ou encore en faisant également preuve d'auto-dérision. Cela aurait pour effet d'apaiser certaines situations conflictuelles et permettrait de dédramatiser entre collègues

En définitive, les stratégies de protection de l'identité professionnelle sont effectivement celles qui sont le plus souvent mises en place par les policiers interrogés. En effet, la dérogation ainsi que la distinction positive ont fréquemment été identifiées auprès de ces policiers, ainsi que les stratégies qui consistent à dialoguer entre collègues, à mettre des œillères face aux critiques et à ne rien changer face au *bashing*. Dans une moindre mesure, la stratégie de dissimulation a également été identifiée. Toutes les stratégies de protection de l'identité ont donc été identifiées auprès des policiers rencontrés, ainsi que trois nouvelles, ce qui me permet d'affirmer qu'au sein du groupe de policiers étudié, les stratégies identitaires de protection de l'identité sont le

plus souvent utilisées. Les stratégies de modification de l'identité menacée sont quant à elles utilisées par une plus petite partie des policiers avec la stratégie de diminution de l'importance de l'identité menacée et surtout au moyen de la stratégie consistant à changer le sens associé à l'identité menacée tandis que la dernière stratégie de cessation de l'identification au groupe menacé n'a été identifiée dans aucun cas de figure.

Finalement, la coexistence des deux différents types de stratégies pourrait s'expliquer par l'apport théorique de Petriglieri (2011). L'auteure mentionne que face à une menace identitaire forte, c'est-à-dire lorsque les effets négatifs de la menace sont potentiellement élevés ou lorsque l'expérience menaçante est fréquente, ce qui peut correspondre au *bashing* policier, les stratégies de protection de l'identité pourraient s'avérer inefficaces face à l'ampleur de la menace, et donc les stratégies de modification de l'identité seraient préférées. Cependant, toujours selon l'auteure, les stratégies de protection de l'identité seraient favorisées grâce à la solidarité professionnelle qui peut exister dans un « sale boulot » et que nous avons d'ailleurs pu observer dans les résultats des entretiens. Il avait été anticipé dans ces travaux que la distinction positive serait préférée à la dissimulation auprès des individus ayant une forte identification professionnelle. Les policiers rencontrés étant généralement fortement identifiés à leur métier, c'était le résultat attendu et c'est effectivement le résultat obtenu dans cette recherche. Il n'est donc pas étonnant qu'avec cette double approche, on obtienne les deux différents types de stratégies identitaires. Cela s'explique notamment par le fait que tous les policiers ne s'identifient pas de la même façon à leur métier.

3.3.3. Quelles conséquences pour le travailleur et l'organisation ?

En somme, les résultats permettent d'affirmer que les policiers rencontrés s'identifient généralement fortement à leur métier, plaçant souvent leur identité professionnelle en haut de la hiérarchie des identités que peut posséder un individu. Pour rappel, une identité professionnelle élevée peut être à double tranchant. D'un côté, l'individu peut être plus sensible aux facteurs de stress liés à des événements négatifs mais de l'autre, celui-ci pourra également profiter d'un soutien social de la part du groupe professionnel et cette forte identification permettrait de produire des meilleures performances au travail, ce qui pourrait atténuer les conséquences des facteurs de stress (Schaible, 2018). Selon le modèle JDR, le *bashing* peut être considéré comme une demande tandis que l'identification professionnelle élevée dont les policiers font preuve peut constituer une ressource permettant d'atténuer les effets négatifs de cette demande et de se protéger de l'épuisement émotionnel (Grawitch et al., 2010). Il me semble également important de rappeler que l'identité n'est pas figée, celle-ci évolue continuellement, un individu fortement identifié professionnellement pourrait ne pas l'être tout au long de sa carrière. C'est d'ailleurs ce qui a pu être observé avec les policiers plus expérimentés qui semblent avoir tendance à prendre plus de distance avec le métier et à moins s'identifier professionnellement que les policiers moins expérimentés. Cependant, une identité professionnelle associée à un groupe ayant une image négative peut avoir des conséquences négatives sur l'estime de soi du travailleur. La police semble se trouver entre les deux, avec une

image tantôt positive et tantôt négative, notamment en fonction du contexte sociétal. Évidemment une image négative persiste également auprès d'une partie de la population qui perpétue le bashing policier. Ce serait donc une organisation hybride, ce qui pourrait avoir comme conséquence de diminuer les avantages d'une identification au travail forte (Schaible, 2018).

Il est également important de rappeler qu'un individu qui est soumis à une menace identitaire peut souffrir d'une baisse de performance ainsi qu'une baisse de l'estime de soi (Holmes et al. , 2016; Petriglieri, 2011). D'ailleurs, en s'appuyant également sur les travaux de Petriglieri (2011), Nande & Commeiras (2020) affirment qu'une menace identitaire peut avoir des effets positifs sur le travailleur lorsque la menace est éliminée. Cependant, ici dans le contexte de bashing policier, la menace ne peut pas disparaître et donc ce seront plutôt des effets négatifs qui seront attendus pour le travailleur.

Les stratégies identitaires peuvent aussi être préjudiciables à l'organisation car il y a un risque que les critiques légitimes formulées à l'égard de l'organisation soient refusées, ce qui pourrait entraîner des conséquences négatives pour une organisation qui ne se remet pas en question (Schaible, 2018).

Les policiers, à cause de la mauvaise image de leur profession perpétuée par les médias et sur les réseaux sociaux ainsi que par une partie de la société, souffrent d'un manque de reconnaissance sociale, qui peut engendrer de la souffrance chez le travailleur et des conséquences psychologiques (Dejours, 1998).

Finalement, l'organisation, que ce soit l'institution policière ou les zones de police respectives devraient donc particulièrement être attentive à ce que le travailleur se sente soutenu et que son travail soit reconnu afin de pallier au manque de reconnaissance sociale et également afin de maintenir une estime de soi positive chez le policier. En l'absence de cela, nous l'avons vu, le policier sera plus probablement susceptible de subir de l'épuisement émotionnel, des conséquences psychologiques négatives ou une baisse de performance.

4. Conclusion

En conclusion, ce travail aura eu pour ambition de mettre en lumière les difficultés que les policiers peuvent éprouver dans un contexte de bashing policier. Les policiers sont régulièrement exposés à des éléments qui favorisent le bashing policier comme les différentes formes de violences qu'ils subissent, les critiques reçues par les médias et les citoyens, notamment sur les réseaux sociaux, ainsi que l'image négative qu'on leur associe régulièrement. Cependant, nous avons vu que tous les policiers n'y sont pas exposés de la même manière ni à la même fréquence, mais le bashing policier touche toutefois tous les policiers. Néanmoins, il a été question de déterminer si le bashing policier pouvait être considéré comme une menace identitaire et si oui, de soulever quelles stratégies étaient développées par les policiers pour en atténuer les effets négatifs sur leur identité professionnelle. Nous avons vu que le bashing policier peut effectivement être considéré comme une menace identitaire au vu de l'exposition des policiers aux violences, aux critiques négatives, à l'image négative de leur profession véhiculée par certains citoyens et les médias et surtout par le constat qu'un bon nombre de policiers a tendance à fortement s'identifier à leur métier. Il est d'ailleurs important de préciser qu'au plus l'identification professionnelle est forte, au plus il est probable que les effets négatifs d'une menace identitaire se fassent ressentir. En ce qui concerne les stratégies développées par les policiers, les données qualitatives ont concordé avec les données théoriques avec le constat qu'auprès des policiers rencontrés, les stratégies mises en place étaient principalement des stratégies de protection de l'identité menacée. En effet, les trois stratégies initiales ont été identifiées ainsi que trois autres pouvant être rattachées à la protection de l'identité menacée. Tandis que les stratégies de modification de l'identité ont été identifiées dans une plus petite mesure. Deux types de stratégies de modification de l'identité ont donc été développées auprès des policiers rencontrés, avec une prévalence de la protection de l'identité menacée même si la modification de l'identité est utilisée dans une moindre mesure. Certains policiers combinent d'ailleurs parfois les deux types de stratégies identitaires, de protection et de modification de l'identité, en les utilisant conjointement.

Ce travail aura également permis de mettre en évidence les limites de la typologie de Petriglieri (2011) concernant les différentes stratégies possibles en réponse à une menace identitaire. La répartition entre les stratégies de protection de l'identité et de modification de celle-ci semble toujours cohérente et pertinente. Cependant, ce travail aura permis de révéler que d'autres stratégies peuvent rentrer dans cette classification, comme la stratégie de l'ignorance, des œillères, de l'humour ou du soutien entre collègues à travers le dialogue.

Finalement, cette étude pourrait être complétée par de nombreux apports. À mon sens, l'objectif initié par cette recherche est atteint car celle-ci a permis de mettre en lumière les liens pouvant exister entre l'identification professionnelle des policiers et la menace identitaire que peut constituer le bashing policier. Pour aller plus loin, il pourrait être pertinent d'effectuer une étude similaire selon une approche quantitative sur une population de policiers bien plus large. Cette approche pourrait permettre, au moyen de données numériques, de déceler de nouvelles

tendances au niveau national et de catégoriser les résultats en fonction du genre, de l'âge, de l'ancienneté, du grade... Ce qui permettrait notamment d'y intégrer certaines variables comme l'accumulation, la fréquence des expériences négatives, la zone géographique, le soutien de la hiérarchie... et de voir de quelle manière elles influencent la réponse que l'individu menacé va utiliser face à la menace identitaire que peut être le bashing policier.

5. Bibliographie

- Ariel, B. (2016). Police Body Cameras In Large Police Departments. *The Journal of Criminal Law and Criminology (1973-)*, 106(4), 729–768. <http://www.jstor.org/stable/45163406>
- Brown, A.D. (2017). Identity Work and Organizational Identification. *International Journal of Management Reviews*, 19(3), 296-317. <https://doi.org/10.1111/ijmr.12152>
- Brun, J.-P., & Dugas, N. (2005). La reconnaissance au travail : Analyse d'un concept riche de sens. *Gestion*, 30(2), 79-88. <https://doi.org/10.3917/riges.302.0079>
- Buckner, T., Christie, N. & Fattah, E. (1974). Police et culture. Dans : Szabo D. (Ed.), *police, culture et société*. (pp. 65-89).
- Colliot-Thélène, C. (2021). Violence policière, violence d'État. *Savoir/Agir*, 55, 33-39. <https://doi.org/10.3917/sava.055.0033>
- Dejours, C. (2022). Le travail entre aliénation et émancipation. Dans : E. Donaggio, J. Rose & M. Cairo (Dir), *Travail e(s)t liberté* (pp. 45-67). Toulouse: Érès.
- Dejours, C. (1998). *Souffrance en France : La banalisation de l'injustice sociale*. Éditions du Seuil
- Dubar, C. (2022). *La socialisation: Construction des identités sociales et professionnelles*. Armand Colin.
- El Akremi, A., Sassi, N., & Bouzidi, S. (2010). Rôle de la reconnaissance dans la construction de l'identité au travail. *Relations industrielles*, 64(4), 662-684. <https://doi.org/10.7202/038878ar>
- Elsbach, KD. (1999). An explained model of organizational identification: *Research in organizational behavior*, 21, 163-200. <https://escholarship.org/uc/item/3fs5z4nd>

- Frenkel, M. O., Giessing, L., Egger-Lampl, S., Hutter, V., Oudejans, R. R. D., Kleygrewe, L., Jaspaert, E., & Plessner, H. (2021). The impact of the COVID-19 pandemic on European police officers: Stress, demands, and coping resources. *Journal of Criminal Justice*, 72. <https://doi.org/10.1016/j.jcrimjus.2020.101756>
- Gendron, B. (2006). *Capital émotionnel et genre : ce capital qui fait aussi la différence entre les filles et les garçons à l'école et au travail*. <https://shs.hal.science/halshs-00129665v1/document>
- Grawitch, M. J., Barber, L. K. & Kruger, M. H. (2010). Role identification, community socio-economic status demands, and stress outcomes in police officers, *Anxiety, Stress & Coping*, 23(2), 165-180. <https://doi.org/10.1080/10615800902935542>
- Graziano, L.M. & Gauthier, J.F. (2018). Media consumption and perceptions of police legitimacy. *Policing: An International Journal*, 41 (5), pp. 593-607. <https://doi.org/10.1108/PIJPSM-12-2016-0177>
- Holmes IV, O., Whitman, M., Campbell, K. & Johnson, D. (2016). Exploring the social identity threat response framework. *Equality, Diversity and Inclusion: An International Journal*, 35(3), 205-220. <https://doi.org/10.1108/EDI-08-2015-0068>
- Huberson, L. (1988). Le pouvoir discrétionnaire de la police. *Esprit*, 135 (2), 24-29. <http://www.jstor.org/stable/24469090>
- Hulsman, L.H.C., Rico, J.M. & Rizkalla S. (1974) Fonctions et tâches de la police. Le pouvoir discrétionnaire de la police. Dans: Szabo D. (Ed.), *police, culture et société*. (pp. 11-60).

- Intravia, J., Wolff, K. & Piquero, A. (2017). Investigating the Effects of Media Consumption on Attitudes Toward Police Legitimacy. *Deviant Behavior*, 39(8), 963-980. <https://doi.org/10.1080/01639625.2017.1343038>
- Jobard, F. (2010). *Police et usage de la force*. <https://shs.hal.science/halshs-00522114>
- Jones, D. J. (2020). The Potential Impacts of Pandemic Policing on Police Legitimacy: Planning Past the COVID-19 Crisis. *Policing: A Journal of Policy and Practice*, 14(3), 579-586. <https://doi.org/10.1093/policing/paaa026>
- Le Saulnier, G. (2012). Ce que la fiction fait aux policiers : Réception des médias et identités professionnelles. *Travailler*, 27(1), 17-36. <https://doi.org/10.3917/trav.027.0017>
- Lordon, F. (2020). Quelle « violence légitime » ?. Dans Bentounsi, A., Bernanos, A., Coupat, J., Dufresne, D., Hazan, E., Lordon, F. (Eds.). *Police*. La Fabrique éditions.
- Miscenko, D., & Day, D. V. (2016). Identity and identification at work. *Organizational Psychology Review*, 6(3), 215–247. <https://doi.org/10.1177/2041386615584009>
- Marquet, J., Van Campenhoudt, L., Quivy, R. (2022). *Manuel de recherche en sciences sociales*. Armand Colin.
- Monjardet, D. (1996). *Ce que fait la police: Sociologie de la force publique*. La Découverte. <https://doi.org/10.3917/dec.monja.1996.01>
- Nande, F. & Commeiras, N. (2020). Stratégies identitaires en réponse aux signaux de l'environnement : proposition d'une typologie et effets sur le bien-être au travail. Une étude exploratoire auprès des enseignants-chercheurs de l'université française. *@GRH*, 35(2), 73-102. <https://doi.org/10.3917/grh1.202.0073>

- Oswald, D., Sherratt, F., & Smith, S. (2014). Handling the Hawthorne effect: The challenges surrounding a participant observer. *Review of Social Studies*, 1(1), 53-74.
<http://www.rossjournal.co.uk/wp-content/uploads/2016/12/RoSS-Vol1-No1-Oswald-et-al-53-73.pdf>
- Petriglieri, J. L. (2011). Under threat: Responses to and the consequences of threats to individuals' identities. *The Academy of Management Review*, 36(4), 641–662.
<http://www.jstor.org/stable/41318089>
- Police de Nivelles – Genappe. (2022). *Service Accueil*. <https://votrepolice.be/node/881>
- Police de Nivelles – Genappe. (2021). *Les services de proximité*. <https://votrepolice.be/node/56>
- Police de Nivelles – Genappe. (2020). *Le chef de corps*. <https://votrepolice.be/node/45>
- Police Fédérale. (n.d. a). *Présentation*. Retrieved 05/08/2023 from:
<https://www.police.be/5998/fr/a-propos/police-integree/presentation#>
- Police Fédérale (n.d. b). *Éléments d'identification policière*. Retrieved 05/08/2023 from:
<https://www.police.be/5998/fr/a-propos/police-integree/elements-didentification-policiere>
- Police Locale des Collines. (n.d.). *Les grades à la police intégrée*. Retrieved 05/08/2023 from:
<https://www.police.be/5323/a-propos/les-grades/les-grades-a-la-police-integree>
- Police Locale Germinalt. (n.d.). *Le Service Intervention*. Retrieved 05/08/2023 from:
<https://www.police.be/5338/a-propos/les-differents-services-de-la-zone/le-service-intervention>

- Police Locale Uccle/W-B/ Auderghem. (n.d.). *Bodycam – questions fréquentes*. Retrieved 08/03/2023 from: <https://www.police.be/5342/fr/questions/bodycam/bodycam-questions-frequentes>
- Pratt, T., Cullen, F.T., Blevins, K., Daigle, L. & Madensen, T.D. (2006). The Empirical Status of Deterrence Theory: A Meta-Analysis. *Taking Stock*, 15, 367-395. https://www.researchgate.net/publication/279598389_The_Empirical_Status_of_Deterrence_Theory_A_Meta-Analysis
- Pruvost, G., & Roharik, I. (2011). Comment devient-on policier ? 1982-2003. Évolutions sociodémographiques et motivations plurielles. *Déviance et Société*, 35(3), 281-312. <https://doi.org/10.3917/ds.353.0281>
- Schaible, L.M. (2018). The impact of the police professional identity on burnout. *Policing: An International Journal*, 41(1), 129-143. <https://doi.org/10.1108/PIJPSM-03-2016-0047>
- SLFP Police. (2020 a). *Violences contre les policiers. Résultats de notre sondage 2020*. <https://slfp-pol.be/wp-content/uploads/2021/02/document-ministre.pdf>
- SLFP Police. (2020 b). *Bodycam*. <https://slfp-pol.be/wp-content/uploads/2020/06/200605-Bodycam-FR.pdf>
- SLFP Police. (2010) *Violences contre les policiers. Pour une approche globale...* .https://vsoa-pol.be/wp-content/uploads/files/111201-Protocole_violences_contre_les_policiers.pdf
- Smeets, S. & Tange, C. (2021). Les discours des syndicats policiers face aux violences. *La Revue Nouvelle*, 5, 64-75. <https://doi.org/10.3917/rn.215.0064>
- Stogner, J., Miller, B. L. & McLean, K. (2020). Police Stress, Mental Health, and Resiliency

during the COVID-19 Pandemic. *American Journal of Criminal Justice*, 45(4), 718-730.

<https://doi.org/10.1007/s12103-020-09548-y>

Van Gelderen, B.R. & Bik, L.W. (2016). Affective organizational commitment, work engagement and service performance among police officers. *Policing: An International Journal*, 39(1), 206-221. <https://doi.org/10.1108/PIJPSM-10-2015-0123>

Wain, N. & Ariel, B. (2014). Tracking of Police Patrol. *Policing*, 8(3), 274-283.
<https://doi.org/10.1093/police/pau017>

6. Annexes

6.1. Guide d'entretien

Introduction

Bonjour monsieur/madame,

Tout d'abord, merci de m'accorder votre temps.

Je vais commencer par me présenter : Je m'appelle Basile Gilbert, je suis étudiant en deuxième année de Master en Gestion des Ressources Humaines.

Je vais vous poser quelques questions sur votre métier dans le cadre de mon mémoire. Plus précisément, mon mémoire porte sur les effets du bashing policier sur l'identification au travail de policier. Voyez-vous bien ce qu'on entend par bashing policier ? (Si non, j'explique plus en détail)

Si vous le souhaitez, votre anonymat sera garanti. Dans ce cas, j'anonymiserai votre nom dans le cadre de ce travail.

Avant de commencer, je souhaiterais vous demander l'accord d'enregistrer cet entretien afin que je puisse le réécouter par la suite pour ne louper aucune information. Est-ce bon pour vous ?

Questions

Thème	Questions
Présentation	<ul style="list-style-type: none">- Est-ce que vous pourriez commencer par vous présenter ?- Quel est votre parcours professionnel ? Depuis combien de temps êtes-vous dans la police ? Depuis combien de temps au sein de votre ZP?- Quelle est votre fonction ?- En quoi consiste votre travail ? Quelles sont les tâches que vous devez accomplir ?
Violences policières	<ul style="list-style-type: none">- Avez-vous déjà été victime de violences dans le cadre de votre travail ? Si oui, lesquelles et comment l'avez-vous vécu ?- Recevez-vous régulièrement des insultes ou des commentaires diminuants dans le cadre de votre travail ? Si oui, comment le vivez-vous ?
Bashing policier	<ul style="list-style-type: none">- Comment qualifieriez-vous les interactions que vous avez avec les citoyens ?- Pensez-vous que la relation entre la police et les citoyens s'est dégradée ?- Ressentez-vous une atmosphère hostile envers les policiers ? Si oui, sous quelle forme s'exprime-t-elle et quelle proportion de la population exprime une telle attitude ?- Comment gérez-vous personnellement les critiques sur la police et sur votre travail ? Vous sentez-vous affecté ?

	<ul style="list-style-type: none"> - Êtes-vous confronté à des personnes qui remettent en cause la légitimité de la police et/ou du travail policier ? Si oui, quelles sont les remarques et comment réagissez-vous face à ça ?
Médias	<ul style="list-style-type: none"> - Trouvez-vous que les médias renvoient une image positive de la police ? - Arrive-t-il qu'ils renvoient une image négative de la police ? Si oui, à quelle fréquence ? Quels médias sont concernés ? (Presse, TV, réseaux sociaux ...) ?
Période Covid	<ul style="list-style-type: none"> - Comment avez-vous vécu la période Covid en tant que policier ? - Que pensez-vous du rôle que vous avez dû jouer durant cette période ? - Comment qualifieriez-vous les interactions avec les citoyens durant cette période ? Est-ce qu'elles ont été plus compliquées durant la période Covid ? - Avez-vous remis en question votre choix de carrière durant la période Covid ?
Bodycams	<ul style="list-style-type: none"> - Êtes-vous régulièrement équipés de bodycams ? Si oui, comment cela se passe-t-il ? Est-ce systématique ? Pouvez-vous décider ou refuser de la porter ? - Que pensez-vous de ce système ? - Selon vous, les bodycams permettent-elles de redorer l'image la police ? - Pensez-vous que les bodycams limitent votre pouvoir discrétionnaire ? (votre capacité à prendre les décisions en usant votre jugement personnel)
Identification au travail	<ul style="list-style-type: none"> - Êtes-vous fier de votre travail ? - Avez-vous parfois honte/peur de dire que vous êtes policier (dans la sphère privée) ? - Est-ce que vous considérez votre travail comme une vocation ou simplement comme un gagne-pain ? - Votre identité de policier constitue-t-elle une part importante de comment vous vous définissez ? - Vous sentez-vous proche de votre organisation ? (la police, la zp) - Est-ce que ce sentiment a évolué au cours de votre carrière ou est ce qu'il est resté constant ? - Avez-vous le sentiment de faire partie d'une communauté ? Un groupe qui partage les mêmes valeurs, les mêmes codes... ? - Les critiques envers la profession de policier ont-elles affecté la perception de votre métier et de vous-même en tant que policier? Si oui, comment ? - Comment réagissez-vous face à ces critiques ? Changez-vous votre comportement/votre façon de travailler pour faire face aux critiques et renforcer votre identité professionnelle? - Avez-vous développé des stratégies pour faire face aux critiques sur la police et maintenir une identité professionnelle positive ? Si oui, lesquelles ?

Conclusion

L'entretien touche à présent à sa fin, souhaitez-vous ajouter quelque chose à ce que vous avez dit précédemment ?

Je vous remercie pour votre précieuse aide qui me permettra d'avancer dans ma recherche. Si vous le souhaitez, je pourrai vous transmettre une copie de mon travail une fois que j'aurai rendu celui-ci.

